



NOTRE **EXPERTISE**
VOTRE **RÉUSSITE**

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

PROGRAMME EXPORTATION

Rapport d'évaluation

Pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017



NOTES AU LECTEUR

- 1) Sauf avis contraire dans le texte, toutes les sommes indiquées sont en dollars canadiens. Les symboles suivants sont utilisés : k\$ pour milliers de dollars et M\$ pour millions de dollars.
- 2) Selon l'indicateur considéré, le total des résultats peut comporter une erreur de $\pm 1\%$ pour les pourcentages ou de ± 1 pour les autres valeurs. Cette erreur s'explique par l'arrondissement des résultats présentés.
- 3) Dans le présent document, le terme « PME » désigne toute petite ou moyenne entreprise de moins de 250 employés, sans que l'on tienne compte de son chiffre d'affaires ou de la valeur de ses actifs. Cette définition de PME est plus adaptée au contexte québécois que celle de Statistique Canada (entreprise de moins de 500 employés). En outre, elle correspond à la définition de PME qui est en vigueur au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- 4) À moins d'un avis contraire, les résultats présentés dans le document sont pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017.

L'évaluation des résultats du Programme Exportation (PEX) est réalisée en vertu du cadre normatif du programme, qui se termine le 31 mars 2018 (C.T. n° 214940 du 28 avril 2015).

Elle vise à apprécier les résultats attribuables à l'aide financière de 37,9 M\$ qui a été accordée dans le cadre du programme pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017.

La présente évaluation a été réalisée conformément à la Politique ministérielle d'évaluation de programme et à la Charte de l'évaluation de programmes, qui sont disponibles à l'adresse suivante :
www.economie.gouv.qc.ca/evaluation

AUTEURE DU RAPPORT

Valérie Horth
Évaluatrice de programmes
Recherche et rédaction

Direction de la coordination, de l'évaluation et
de la planification
Ministère de l'Économie, de la Science et
de l'Innovation

Ce document est disponible
sur demande auprès de cette direction.

POUR NOUS JOINDRE

Direction de la coordination, de l'évaluation et
de la planification
Ministère de l'Économie, de la Science et
de l'Innovation

710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5698, poste 4278

Pour plus d'information :
gar@economie.gouv.qc.ca

Le présent document est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes sans lesquelles les travaux n'auraient pu être menés à terme. À cet égard, nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont associées de près ou de loin à la réalisation du présent rapport d'évaluation, notamment le personnel de la Direction de la coordination et des stratégies commerciales (DCSC). De plus, nous remercions monsieur Emmanuel Yao de la Direction des politiques et de l'analyse économiques (DPAE) pour avoir fourni des données et des analyses sur les exportations québécoises pour l'indicateur 1 dans le présent document.

Un comité d'évaluation, qui a été constitué à l'occasion de la présente évaluation, avait pour objectif d'obtenir l'assurance que les constats du rapport d'évaluation sont valides et fidèles à la réalité et que les appréciations qui en découlent sont objectives. Plus précisément, les membres du comité, qui sont présentés ci-après, devaient valider le cadre et le rapport d'évaluation, en plus de conseiller l'évaluatrice sur l'orientation des travaux et la stratégie générale d'évaluation. Ils avaient également comme rôle d'apporter un éclairage sur des questions importantes qui peuvent se poser en cours de réalisation du mandat.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux membres du comité, qui ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances et de leur expérience concernant le programme.

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION

- **Monique Asselin**, directrice
Direction de la coordination et des stratégies régionales, MESI
- **Stéphanie Bernier**, analyste-conseil
Direction des programmes et des fonds d'investissement, MESI
- **Alain Dufour**, conseiller en affaires internationales
Direction de la coordination et des stratégies commerciales, MESI
- **Isabelle Phaneuf**, directrice
Direction de la coordination et des stratégies commerciales, MESI
- **Jean-François Talbot**, directeur
Direction régionale de la Capitale-Nationale, MESI
- **Christophe Marchal**, évaluateur principal
Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification, MESI
- **Valérie Horth**, évaluatrice
Direction de la coordination, de l'évaluation et de la planification, MESI

François Maxime Langlois

Directeur
Direction de la coordination, de l'évaluation et
de la planification

Christophe Marchal

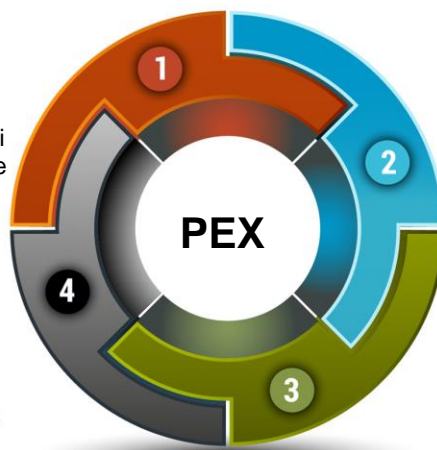
Évaluateur principal et chef d'équipe d'évaluation
Direction de la coordination, de l'évaluation et
de la planification

La présente évaluation vise à apprécier les résultats attribuables à l'aide financière de 38 M\$ qui a été accordée du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017 dans le cadre du Programme Exportation (PEX), par rapport aux objectifs et aux résultats attendus dans le cadre normatif du programme.

Les résultats du PEX sont jugés satisfaisants. L'évaluation confirme la pertinence du programme, son efficacité, son efficacité et ses effets positifs pour la clientèle visée et l'économie du Québec. Les principaux résultats qui ont été constatés sont les suivants :

✓ Pertinence

- Il y a un besoin continu de maintenir le programme.
- Le programme a une utilité pour au moins 95 % de la clientèle.
- Au total, 1 300 projets ont été acceptés et représentent 37,9 M\$ d'aide financière.
- Le PEX a bénéficié à 923 entreprises et à 32 organismes différents.
- La clientèle est répartie dans toutes les régions du Québec.
- L'effet de levier du financement du Ministère se chiffre à 4,22.
- Le coût de revient de l'aide financière du PEX est estimé à 10,8 k\$ par emploi créé et à 498,9 \$ pour générer 10 k\$ de ventes, ce qui indique un coût raisonnable.
- Le ratio de rendement de la dépense publique est de 1,98.



Effacité

- Les projets d'entreprises et d'organismes soutenus sont en cohérence avec les normes du programme.
- On observe de saines pratiques de gestion axées sur les résultats.
- Les budgets du PEX ont servi aux fins prévues.
- Les entreprises et les organismes qui ont été soutenus sont satisfaits à plus de 90 % du programme.
- Certaines données sur Expansion Québec et les ORPEX sont manquantes pour la présente évaluation.

Conclusion

L'évaluation montre ce qui suit :

- Le PEX est efficace et pertinent.
- Ses activités sont efficaces.
- Les effets visés sont atteints.

Éléments à analyser ou à améliorer :

- Il est important de compiler annuellement les activités des organismes dont le fonctionnement est financé par le PEX afin de disposer de toutes les données lors d'une prochaine évaluation.
- L'utilité du programme est reconnue par au moins 95 % de sa clientèle. À cet effet, 49 % des entreprises sondées indiquent qu'elles n'auraient pas réalisé leur projet sans l'aide du programme. Il est suggéré de prendre note de ce constat en vue d'améliorer ce résultat de 49 %.
- On recommande de compiler les données des fiches de résultats des projets de manière à en faciliter l'utilisation dans une prochaine évaluation.

Effets

- Au total, 65 % des entreprises ont augmenté leur capacité d'exportation.
- Plus de 80 % des entreprises ont intensifié soit leur présence sur leurs marchés d'exportation actuels, soit leurs démarches de développement sur de nouveaux marchés où elles n'ont jamais fait de ventes.
- Parmi les entreprises sondées, 63 % ont augmenté leurs ventes dans les marchés hors Québec. La croissance moyenne est de 39 %.
- Au total, 814 emplois ont été créés et 1 407 ont été sauvegardés.
- L'effet net moyen sur le chiffre d'affaires **annuel** des entreprises sondées est estimé à 3 %.
- La création de richesse attribuable au PEX est estimée à 86,6 M\$ dans l'économie québécoise.

	1.1 Objectifs de l'évaluation	1
	1.2 Description du programme évalué	1
CHAPITRE 1	1.3 Chaîne des résultats du programme.....	3
LE CONTEXTE	1.4 Méthode d'évaluation	4
DE L'ÉVALUATION	1.5 Portée et les limites du mandat.....	4
	1.6 Aide financière du programme.....	4
	2.1 Critère 1 : Le besoin continu du programme	5
CHAPITRE 2	2.2 Critère 2 : La cohérence avec les priorités et les responsabilités du gouvernement ..	8
LA PERTINENCE	2.3 Critère 3 : L'efficience de l'aide financière	12
	3.1 Critère 4 : Les activités soutenues (extrants) et l'administration du programme.....	14
CHAPITRE 3	3.2 Critère 5 : L'atteinte des résultats directs et la satisfaction de la clientèle.....	16
L'EFFICACITÉ		
	4.1 Critère 6 : L'atteinte des résultats visés... ..	19
CHAPITRE 4	4.2 Critère 7 : Les retombées du programme... ..	20
LES EFFETS		
	5.1 Principaux constats	23
CHAPITRE 5	5.2 Réponses aux questions de l'évaluation	24
LES CONCLUSIONS	5.3 Appréciation générale des résultats.....	24
	ANNEXE 1 – Compléments méthodologiques.....	25
ANNEXES	ANNEXE 2 – Compléments d'information.....	28
	ANNEXE 3 – Notes méthodologiques.....	34

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

1.1 LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation est réalisée en vue de respecter les obligations du cadre normatif du programme, qui prend fin le 31 mars 2018 et qui exige un examen triennal comprenant une évaluation des résultats.




Elle vise à rendre compte des résultats du programme et à apprécier la réalisation de ses objectifs. L'examen des critères d'évaluation et des indicateurs qui ont été développés dans le cadre de cet exercice permettra de répondre aux trois questions suivantes :

1. Le programme est-il pertinent et efficient?
2. Le programme est-il efficace?
3. Les effets visés sont-ils atteints?

La Direction de la coordination et de l'évaluation de programme (DCEP) du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a été mandatée pour effectuer ces travaux d'évaluation. Le tableau 1.1 présente le protocole d'évaluation qui a été utilisé pour répondre à ces trois questions.

Tableau 1.1

Protocole d'évaluation des résultats attribuables à l'aide financière qui a été accordée dans le cadre du PEX

Volets	Critères à évaluer	Questions
Pertinence et efficacité		
	1. Le besoin continu du programme 2. La cohérence avec les priorités et les responsabilités du gouvernement 3. L'efficacité de l'aide financière	1 1 1
Efficacité		
	4. Les activités soutenues (extrants) et l'administration du programme 5. L'atteinte des résultats directs et la satisfaction de la clientèle	2 2
Effets		
	6. L'atteinte des résultats visés 7. Les retombées du programme	3 3

1.2 LA DESCRIPTION DU PROGRAMME ÉVALUÉ

1.2.1 Les objectifs et les résultats attendus

Le Programme Exportation a pour objectif de sensibiliser les entreprises québécoises au potentiel de croissance que représentent les exportations et, par la suite, de les soutenir dans le développement et la diversification de leurs marchés extérieurs.

Plus particulièrement, il s'articule autour des axes suivants :

Préparation à l'exportation

- Contribuer au renforcement de la capacité des entreprises à commercialiser leurs produits/services à l'échelle internationale.

CHAPITRE 1

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Consolidation

- Appuyer les entreprises à réaliser de nouvelles ventes sur des marchés où elles ont déjà des ventes à leur actif.
- Aider les entreprises à réaliser des avancées commerciales significatives sur des marchés où elles ont déjà des ventes à leur actif.

Diversification

- Appuyer les entreprises à réaliser de nouvelles ventes sur des marchés où elles n'ont pas de ventes à leur actif.
- Appuyer les entreprises à réaliser des avancées commerciales significatives sur des marchés où elles n'ont pas de ventes à leur actif.

Les résultats visés sont les suivants :

- L'accroissement des ventes des entreprises appuyées dans les marchés hors Québec.
- L'accroissement du nombre d'entreprises qui a recours aux services d'un ORPEX.
- L'accroissement du nombre d'entreprises qui a renforcé leur capacité de commercialisation à l'exportation.
- L'accroissement du nombre d'entreprises qui a intensifié leur présence sur leurs marchés d'exportation.
- L'accroissement du nombre d'entreprises qui a intensifié leurs démarches de développement d'affaires sur de nouveaux marchés où elles n'ont pas encore fait de ventes.
- L'accroissement du nombre d'entreprises qui a recours aux services d'Expansion Québec.

Les clientèles admissibles sont les suivantes :

- Les entreprises légalement constituées, y compris les entreprises de l'économie sociale et les coopératives non financières; les entreprises de certains secteurs économiques ne sont toutefois pas admissibles ou le sont sous certaines conditions.
- Les entreprises des secteurs économiques qui sont sous la responsabilité d'un autre ministère peuvent être admissibles, dans la mesure où leurs projets ne peuvent pas être appuyés financièrement, en tout ou en partie, par le ministère responsable de leur secteur économique.
- Les organismes à but non lucratif légalement constitués dont la mission, les objectifs et les actions s'inscrivent dans les orientations et les objectifs du Ministère en matière de promotion du commerce extérieur.
- Les organismes des réseaux d'éducation et les établissements d'enseignement du Québec.

1.2.2 Les projets et les activités admissibles

Pour les **entreprises**, les types de projets et d'activités admissibles sont l'embauche de spécialistes en exportation, les études (ex. : diagnostic export, études de marchés étrangers, plans d'affaires internationaux, etc.), le coaching pour le développement de marchés, l'obtention d'une homologation ou d'une certification internationale facilitant l'exportation, l'adaptation ou le développement d'outils promotionnels pour les marchés étrangers, les activités de développement des affaires (ex. : foire commerciale, mission de prospection, négociation d'alliances et de partenariats, recrutement d'un agent ou d'un distributeur, soumission pour un appel d'offres international, etc.) ainsi que les activités d'implantation hors Québec dans la mesure où ce projet a des retombées économiques pour le Québec.

En ce qui concerne les **organismes**, les projets et les activités admissibles sont les suivants :

- Les activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement d'entreprises;
- Les études sur les enjeux du commerce international et sur le potentiel de marché de certains secteurs d'activité économique et territoires afin de promouvoir les exportations du Québec;
- L'accompagnement d'entreprises dans une mission commerciale, à des foires commerciales et à des salons d'acheteurs étrangers;
- Du soutien au fonctionnement pour les organismes suivants :
 - Un organisme régional de promotion des exportations (ORPEX), pour la prestation d'un service régional de promotion des exportations,
 - Un organisme agissant sous l'égide d'Expansion Québec, pour la prestation d'un service de domiciliation et d'accompagnement à l'implantation d'entreprises à l'étranger.

1.2.3 Les aides financières

L'aide financière prend la forme d'une subvention non remboursable. Les taux ainsi que le montant d'aide financière maximaux varient selon le type de clientèle et la nature des projets et des activités.

Selon le cadre normatif, le taux d'aide maximal pour les entreprises est de 40 % des dépenses admissibles, le cumul des aides gouvernementales s'élève à 50 % des dépenses totales, et l'aide maximale par projet se chiffre à 100 000 \$ (20 000 \$ pour l'embauche d'un spécialiste en exportation).

Pour les organismes, le taux d'aide maximal est de 50 % des dépenses admissibles, le cumul des aides gouvernementales s'élève à 70 % des dépenses admissibles, et l'aide maximale se chiffre à 500 000 \$ par année ou à 1,5 M\$ pour trois ans. Dans le cas des ORPEX, l'aide financière pour le fonctionnement est limitée à 120 000 \$ annuellement, et le cumul des aides gouvernementales peut atteindre 85 %. De façon exceptionnelle, certains ORPEX obtiennent également du financement pour la réalisation d'activités qui sortent du cadre normal d'activités d'un tel organisme. Pour ce qui est de la période d'évaluation, l'aide a été abaissée au taux de 30 % pour les entreprises et de 40 % pour les organismes, lors de la relance du programme en 2015.

1.3 LA CHAÎNE DES RÉSULTATS DU PROGRAMME

La section 1.A – Modèle logique de l'annexe 1 contient l'illustration de l'intervention gouvernementale, plus communément appelée « le modèle logique ». Ce modèle illustre la chaîne des résultats attendus par le Ministère et sert aussi à vérifier la cohérence interne des liens entre les composantes du programme, notamment ses objectifs, ses extrants et ses effets attendus.

Pour l'atteinte des objectifs du programme, 37,85 M\$ ont été accordés et 34,75 M\$¹ ont été versés pour permettre de financer des projets d'entreprises et d'organismes (nature de l'intervention). Les projets financés et les organismes soutenus engendreront des extrants (projets soutenus, services offerts, accompagnements réalisés, etc.) qui, à leur tour, produiront des effets sur les clientèles et permettront d'atteindre les résultats visés du programme. Ces effets positifs devraient générer les retombées souhaitées (création d'emplois et de richesses), et les entreprises soutenues devraient développer et diversifier leurs marchés d'exportation, hausser leur production, accroître leur productivité, etc.

Le Programme Exportation sera jugé comme une intervention efficace dans la mesure où il aura soutenu des projets d'entreprises et financé des organismes qui rendent des services aux entreprises (extrants), satisfait les clientèles visées et atteint ses objectifs (résultats visés et effets).

¹ Certains organismes ont conclu des ententes de financement sur plusieurs années avant le 1^{er} avril 2013 et ont reçu des versements pendant la période évaluée. De plus, le total de la subvention n'a pas encore été versé pour plusieurs projets acceptés en 2016-2017, ce qui explique l'écart entre les montants accordés et versés.

1.4 LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

La méthode d'évaluation utilise les principes de l'analyse multicritère. Elle consiste à comparer les résultats du programme aux résultats ciblés dans le cadre normatif ou aux attentes habituelles du Ministère. L'appréciation des écarts conduit à une appréciation qualitative pour chacun des critères. Par la suite, une grille de pointage est utilisée pour attribuer un score de 0 à 100 aux résultats du programme, le score de 70 étant considéré comme un niveau de résultats satisfaisant. La méthode de pointage est détaillée à l'annexe 1.B – La méthode d'appréciation des résultats. Les sources d'information utilisées sont présentées à l'annexe 1.C – Les sources de données. Il est à noter que les données utilisées dans le présent document proviennent de Clientis en date du 27 juin 2017.

1.5 LA PORTÉE ET LES LIMITES DE L'ÉVALUATION

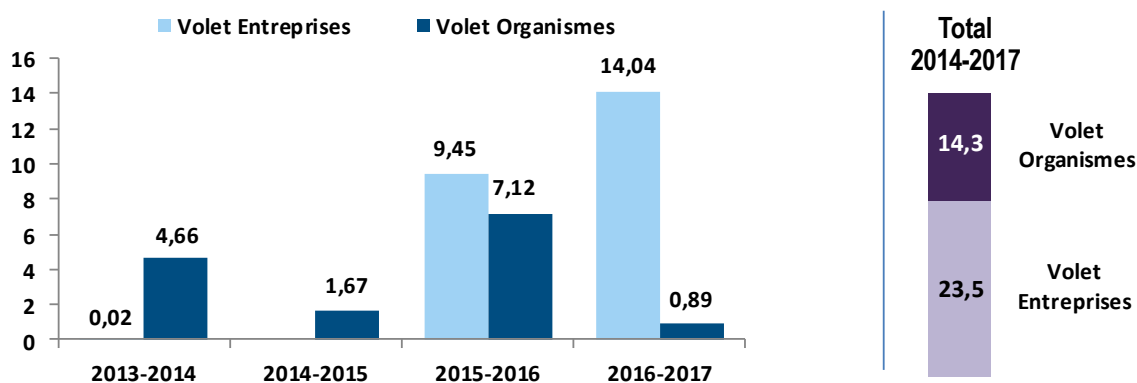
L'évaluation porte sur les résultats du Programme Exportation qui ont été obtenus au cours des quatre années financières suivantes : 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017². Cette période couvre deux C. T. du Secrétariat du Conseil du trésor, en l'occurrence le C. T. n° 214940 du 28 avril 2015 pour les années 2015-2016 et 2016-2017 ainsi que le C. T. n° 210639 pour les années 2013-2014 et 2014-2015. Le programme se termine le 31 mars 2018.

1.6 L'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME

Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017, **une aide financière de 37,85 M\$** a été accordée³ pour soutenir le fonctionnement d'organismes et la réalisation de projets⁴ d'entreprises et d'organismes admissibles au Programme Exportation. Le graphique 1.1 ci-après présente l'aide qui a été accordée pour chaque volet du programme.

Graphique 1.1

Aide financière accordée dans le cadre du Programme Exportation, du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017, en millions de dollars



Source : Clientis, 27 juin 2017.

² La dernière évaluation datée de novembre 2013 présentait les résultats du programme du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013.

³ Les subventions sont triées en fonction des dates de signature et non des déboursés. Par exemple, le montant pour les organismes est élevé en 2015-2016 vu les signatures des ententes avec les ORPEX, mais les montants sont versés sur une période de trois ans.

⁴ La notion de projet d'entreprise et d'organisme correspond à chaque dossier d'aide financière dans Clientis.

2.1 LE CRITÈRE 1 – LE BESOIN CONTINU DU PROGRAMME

LES CIBLES

1. La présence d'un besoin continu de maintenir le programme.
2. La réponse à un besoin et une utilité pour au moins 70 % de la clientèle du programme.
3. Le programme est complémentaire aux autres programmes des ministères et organismes du gouvernement au Québec.

Les constats relatifs à la cible 1

La cible est atteinte. Bien que les exportations québécoises aient augmenté de 21,6 % depuis l'année 2013, le contexte mondial actuel comporte plusieurs enjeux qui influencent positivement ou négativement les exportations. Afin de maintenir les exportations du Québec, il demeure important d'intervenir au moyen du PEX. Les analyses et données ci-dessous présentent les fondements de ce raisonnement.

Voici le contexte économique mondial entre les années 2013 et 2017⁵ :

- ✓ L'économie mondiale subit un changement structurel profond. Certaines économies émergentes, notamment la Chine, connaissent une autre forme de transition, puisqu'elles passent de l'industrialisation à une croissance plus modérée axée sur la consommation.
- ✓ La décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne de même que l'adoption d'un nombre croissant de mesures nuisibles au commerce parmi les grandes économies traduisent un protectionnisme croissant.
- ✓ L'économie mondiale continue d'être affectée par la crise financière mondiale de 2008-2009, et ses effets pervers nuisent encore aux économies.
- ✓ Enfin, les populations des économies avancées vieillissent, ce qui se traduit par une baisse de la croissance de la main-d'œuvre.
- ✓ Ce faisceau d'éléments explique de plus en plus la faiblesse de la croissance du commerce et de l'investissement dans le monde ainsi que la faiblesse persistante des prix des produits de base et l'affaiblissement de la demande mondiale.

Par ailleurs, au cours de la période qui est considérée (des mois d'avril 2013 à mars 2017), des éléments ou des événements comme ceux mentionnés ci-dessous (en lien avec le contexte mondial) ont eu ou ont pu avoir une certaine répercussion directe ou indirecte sur la performance des exportations (des PME et des entreprises exportatrices) au Québec. L'annexe 2 présente plusieurs tableaux statistiques qui appuient les éléments du texte. Parmi ces éléments et facteurs d'influence, citons les suivants :

- 1) *Le dollar canadien*, dont la faiblesse par rapport à la devise américaine a été certainement bénéfique⁶ aux exportateurs québécois et canadiens en leur permettant de maintenir et de consolider leurs marchés traditionnels; au cours des phases de baisse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain (taux de change), la valeur des exportations du Québec a tendance à suivre le mouvement inverse et à se situer dans une phase de hausse⁷.

⁵ Toutes les données ci-dessous et les analyses présentées, à l'exception de l'appréciation, ont été produites par la Direction des politiques et de l'analyse économiques pour cette évaluation. Nous remercions monsieur Emmanuel Yao et cette direction pour les données et les analyses qu'ils ont fournies dans le contexte de l'évaluation.

⁶ On note que la relation entre la trajectoire du taux de change et celle de la valeur totale des exportations est une relation inverse. En d'autres termes, globalement, lorsque le taux de change est dans une phase baissière, la valeur des exportations a tendance à se situer dans une phase haussière, et vice versa (voir le graphique 2.1).

⁷ Voir le graphique 1 à l'annexe 2.

- 2) À l'échelle internationale, la *concurrence des économies émergentes* telles que la Chine et l'Inde a été perceptible à travers la hausse de leurs exportations vers le marché américain au cours de la période qui est considérée (des années 2013 à 2016). Cette forte concurrence peut avoir un effet négatif sur les parts de marché du Québec aux États-Unis⁸.
- 3) La *faible productivité* des entreprises au Québec limite leur compétitivité sur les marchés internationaux (en particulier, sur le marché américain) face à la concurrence internationale grandissante sur ces marchés.

C'est dans ce contexte d'ensemble (réalisation de ventes, diversification et promotion du savoir-faire québécois) que s'inscrit la Stratégie québécoise de l'exportation (SQE) dévoilée par le gouvernement du Québec au cours de l'automne 2016⁹. Ainsi, le Québec doit continuer à appuyer les efforts des entreprises exportatrices afin qu'elles maintiennent et consolident leurs marchés traditionnels (États-Unis et reste du Canada, UE28) et qu'elles puissent en développer de nouveaux. Cela devient salubre, en particulier dans le contexte actuel de la révision de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), dont les résultats restent encore imprévisibles.

Les constats relatifs à la cible 2

La cible est dépassée. Les résultats concernant l'utilité du programme pour la clientèle sont de plus de 90 %, autant pour les entreprises (95 %) que pour les organismes (100 %). Par ailleurs, la réponse aux besoins en matière d'exportation pour les entreprises est de 98 %, ce qui est excellent. Toutefois, la moitié des entreprises auraient réalisé leur projet d'exportation en majeure partie ou en totalité sans l'aide du programme.



Utilité du programme pour la clientèle

95 % des entreprises estiment l'aide utile (72 % très utile)
100 % des organismes estiment l'aide utile (93 % très utile)



Réponse aux besoins en exportation

98 % des entreprises



Réalisation des projets sans l'aide

49 % des entreprises → Pas du tout ou en faible partie
51 % des entreprises → En majeure partie ou en totalité
86 % des organismes → Pas du tout ou en faible partie

En complément d'information, les résultats du sondage réalisé auprès des entreprises qui ont reçu les services des organismes¹⁰ soutenus par le PEX sont les suivants : 89 % des entreprises estiment que les services sont assez utiles ou très utiles, et 81 % considèrent que les services reçus des organismes qui sont soutenus répondent à leurs besoins en matière d'exportation.

Les constats relatifs à la cible 3

La cible est atteinte. Le cadre normatif du PEX précise que les entreprises des secteurs économiques qui sont sous la responsabilité d'un autre ministère peuvent être considérées comme admissibles, dans la mesure où leurs projets ne peuvent pas être appuyés financièrement, en tout ou en partie, par le ministère responsable de leur secteur économique. De plus, les entreprises et les OBNL des secteurs suivants ne sont pas admissibles : les secteurs des services personnels, du commerce de gros¹¹, du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration, des arts, des spectacles et des loisirs ainsi que le secteur primaire¹². Ces exclusions englobent la majorité des secteurs des autres ministères à vocation économique au Québec.

⁸ Voir le point explicatif 3 et le tableau 5 à l'annexe 2.

⁹ Le Programme Exportation est un des outils pour la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de l'exportation.

¹⁰ Les entreprises qui ont été sondées ont reçu les services des organismes financés pour le programme Passeport PME (Québec international et Centre de commerce mondial de Montréal), du Bureau de promotion du bois du Québec (Qweb) et du TechnoCentre éolien.

¹¹ Les centres de distribution à valeur ajoutée sont exclus.

¹² Le secteur primaire regroupe les activités suivantes : l'agriculture, la foresterie et l'exploitation forestière, la pêche, la chasse et le piégeage, les activités de soutien de l'agriculture et de la foresterie, l'extraction minière, l'exploitation de carrières ainsi que l'extraction de pétrole et de gaz.



Par ailleurs, le Programme d'accords industriels du MESI finance des missions à l'étranger et offre une subvention forfaitaire aux entreprises dans des régions géographiques déterminées, précisément dans le cadre d'ententes de coopération gouvernementales bilatérales (par exemple, avec la France ou la Wallonie). Un partenaire étranger est associé à chaque projet. Afin de limiter les risques de chevauchement, pour chacune des demandes de projet qui peut être financé par le PEX, la direction géographique dépose une demande d'avis à la direction régionale afin de s'assurer qu'un seul des programmes du MESI finance le projet.

Il est à noter que certains fonds régionaux du Ministère peuvent financer des projets d'entreprises qui visent l'exportation, comme le Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie, le Fonds de diversification économique-MRC des Sources et le Fonds d'aide aux initiatives régionales.

Également, plusieurs ministères et organismes offrent des programmes d'aide financière non remboursable adaptés à la clientèle de leur secteur. Mentionnons, par exemple, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) au moyen du programme Exportateurs de classe mondiale et du programme Levier, le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la SODEC et le Conseil des arts et des lettres du Québec, avec le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel, et Tourisme Québec par le Programme Aide stratégique aux projets touristiques. Les risques de chevauchement sont toutefois limités. En effet, pour le MCC et Tourisme Québec, leurs secteurs ne sont pas admissibles au Programme Exportation. Il existe un risque de chevauchement possible avec les programmes du MAPAQ pour tous les dossiers en transformation alimentaire. Toutefois, les directions régionales prennent entente avec ce dernier pour s'assurer qu'un seul ministère finance chacun des projets. À ce sujet, des informations complémentaires sont présentées à l'annexe 2.

En ce qui a trait aux programmes d'Investissement Québec, il y a aussi une possibilité de chevauchement avec le Programme Exportation. Toutefois, Investissement Québec propose essentiellement des formes d'aide financière remboursable. Ces aides financières sont donc complémentaires à celles du Programme Exportation.

Finalement, pour le financement du fonctionnement des ORPEX, il existe un risque de chevauchement des services offerts par les ORPEX avec ceux d'organismes à vocation sectorielle ou à visée provinciale. Toutefois, les ORPEX sont les seuls organismes sans but lucratif qui sont financés pour sensibiliser les entreprises et les préparer à l'exportation en mode services de proximité. Ainsi, en raison de leur portée, les mandats des ORPEX sont uniques, et ces derniers agissent en complémentarité avec les organismes sectoriels ou à visée provinciale. Cependant, dans la réalisation de leur mission, certains services peuvent chevaucher les services offerts par Export Québec.



CIBLES 1 à 3

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 1

Les résultats sont jugés satisfaisants, car deux cibles sont atteintes et une cible est dépassée.

- Les exportations québécoises ont augmenté au cours de la période évaluée. Cependant, le contexte économique mondial et les facteurs qui influencent les exportations peuvent nuire à la croissance des entreprises exportatrices québécoises dans les années à venir. Ainsi, pour assurer la croissance des exportations et permettre aux entreprises de s'adapter aux défis des marchés internationaux, il y a un besoin continu de maintenir le programme.
- De plus, il est estimé que le Programme Exportation répond aux besoins en matière d'exportation et a une utilité pour plus de 90 % de la clientèle. À cet effet, 49 % des entreprises sondées indiquent qu'elles n'auraient pas réalisé leur projet sans l'aide du programme. Il est suggéré de prendre note de ce constat en vue d'améliorer ce résultat de 49 %.
- Par ailleurs, bien qu'il existe des zones où les normes entre le PEX et celles d'autres programmes du gouvernement du Québec se chevauchent, cela n'est pas considéré comme problématique dans l'application du programme, puisque les directions régionales s'assurent de prendre une entente avec le ministère responsable du secteur d'activité et voient à ce que le projet ne soit financé que par un seul ministère (clientèle différente en raison de son secteur d'activité). Ainsi, le PEX est complémentaire aux autres programmes des ministères et organismes du gouvernement au Québec en ce qui a trait aux actions prises par les directions du Ministère pour limiter les chevauchements des normes du programme.
- Il est à noter que des programmes fédéraux de DEC et d'Affaires mondiales Canada (CanExport) peuvent financer certains types de projets d'entreprises admissibles au PEX. Ces programmes peuvent proposer des taux plus élevés d'aide financière et offrir des aides remboursables (DEC) et non remboursables (CanExport).

2.2 LE CRITÈRE 2 – LA COHÉRENCE AVEC LES PRIORITÉS ET LES RESPONSABILITÉS DU GOUVERNEMENT

LES CIBLES

4. La conformité du programme avec les priorités gouvernementales et les orientations du Ministère.
5. Une demande avérée pour le programme et des projets acceptés.
6. Une clientèle répartie dans les régions du Québec.

Les constats relatifs à la cible 4

La cible est atteinte. Le PEX a pour objectif de sensibiliser les entreprises québécoises au potentiel de croissance que représentent les exportations et, par la suite, de les soutenir dans le développement et la diversification de leurs marchés extérieurs pour contribuer à augmenter les exportations.

À cet égard, le Ministère a pour mission de soutenir la croissance des entreprises, l'entrepreneuriat, la science, l'innovation ainsi que l'exportation et l'investissement. Dans son Plan stratégique 2016-2019, il a intitulé l'axe 4 « L'accompagnement efficace des entreprises et leur développement à l'international ». Ainsi, l'une des priorités actuelles du MESI est de contribuer à l'augmentation des exportations. Par ailleurs, le Ministère a lancé la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020, qui vise à accroître les exportations des entreprises. De ce fait, les objectifs du PEX s'inscrivent dans le mandat d'exportation du Ministère.

De plus, dans le budget du gouvernement du Québec 2016-2017, on peut lire ceci : « Le plan économique vise à miser sur les exportations afin de permettre aux entreprises québécoises de prendre de l'expansion sur les marchés étrangers et de tirer profit des meilleures opportunités qui s'offrent au niveau mondial¹³. » Également, dans le budget 2014-2015¹⁴, on peut lire que « le Québec se doit d'accroître ses exportations pour renforcer la relance de l'économie. Bien que la demande intérieure soutienne une part importante de l'activité économique des PME québécoises, c'est en exploitant davantage les possibilités sur les marchés extérieurs que les entreprises arriveront à élargir leur bassin de consommateurs, favorisant ainsi leur croissance et leur prospérité à long terme ». Ainsi, pour le gouvernement, les exportations sont une priorité puisqu'elles contribuent à la croissance économique du Québec.

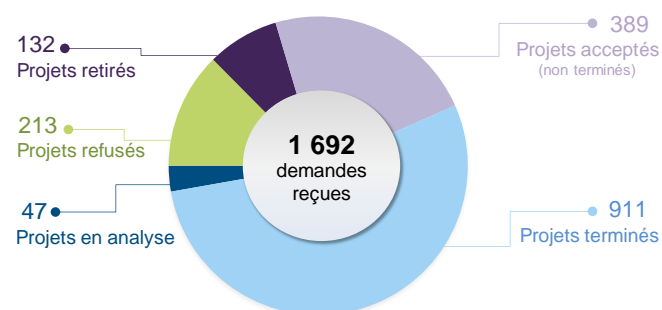
Les constats relatifs à la cible 5

La cible est atteinte. Le graphique 2.1 fait état de la réponse à l'offre du programme :

- 1 692 demandes ont été déposées.
- 1 300 projets ont été acceptés, dont :
 - 389 projets acceptés et non terminés;
 - 911 projets terminés;
 - 1 250 projets d'entreprises et 50 projets d'organismes acceptés.
- 213 demandes ont été refusées¹⁵ et 132 ont été retirées.
- 47 projets sont en analyse.
- Le taux d'acceptation des demandes est de 87 %¹⁶.
- Le taux d'abandon de projets est de 9 %, c'est-à-dire que 132 projets ont été retirés par le promoteur sur 1 432 dossiers (1 692 demandes reçues moins les dossiers en analyse et ceux qui ont été refusés).

Graphique 2.1

Demandes d'aide financière reçues dans le cadre du programme, du 1^{er} avril 2013 à 31 mars 2017



Source : Clientis, 27 juin 2017.

Ce fort taux d'acceptation s'explique par le fait que seulement les demandes traitables¹⁷ sont analysées, soit celles qui ont fait l'objet d'un dépôt de dossier dans le cadre du programme. Les demandes formulées par téléphone ne sont pas comprises dans cette analyse. Ce taux est semblable à celui de la dernière évaluation.

¹³ Budget du gouvernement du Québec 2016-2017.

¹⁴ Plan budgétaire du gouvernement du Québec 2014-2015.

¹⁵ Les principales raisons de refus sont présentées à l'annexe 2.

¹⁶ Le taux d'acceptation pour les projets d'entreprises est de 87 %, et celui pour les organismes se chiffre à 100 %. Ces données ne tiennent pas compte des projets en analyse.

¹⁷ La notion de demande traitable se traduit par un processus de demande dans lequel les conseillers régionaux remettaient les formulaires seulement aux entreprises qu'ils jugeaient admissibles et prêtes, ce qui diminue les refus potentiels.

Le graphique 2.2 fait état du nombre de projets acceptés par année. Soulignons que très peu de projets ont été déposés en 2013-2014 et 2014-2015, puisque la majeure partie du budget alloué pour le programme avait été engagé d'avance. En effet, 43 projets¹⁸ ont été déposés au total pour ces deux années en comparaison à 735 pour l'année 2015-2016 et à 914 pour l'année 2016-2017. L'aide financière moyenne par projet est de 18,8 k\$ pour les projets d'entreprises, de 94,7 k\$ pour les projets d'organismes (sauf Expansion Québec et les ORPEX), de 324 k\$ pour les projets des ORPEX et de 4,6 M\$ pour le financement du réseau Expansion Québec. Lors de la dernière évaluation, 3 044 projets ont été financés pour un montant accordé de 62,9 M\$. Pour la présente évaluation, 1 300 projets ont été financés, et le montant qui leur a été alloué se chiffre à 37,9 M\$, ce qui représente une moyenne d'aide financière plus élevée par projet.

Les constats relatifs à la cible 6

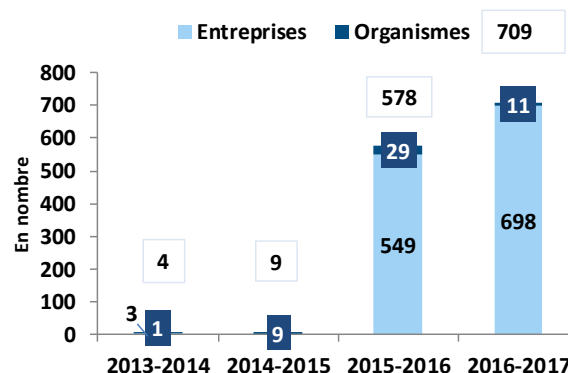
La cible est dépassée. En effet, les aides financières qui ont été autorisées dans le cadre du programme ont bénéficié à 923 entreprises et à 32 organismes différents pour un total de 955 clients dans l'ensemble des régions du Québec, ce qui explique que la cible est dépassée. Cela inclut 18 ORPEX¹⁹ qui sont présents dans chacune des régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec. Les autres organismes soutenus par le PEX sont des organismes sectoriels à vocation ou à visées provinciales ainsi que deux établissements d'enseignement.

Au total, 636 entreprises ont eu un projet accepté durant l'évaluation, 249 en ont eu deux, 36 en ont eu trois, et deux en ont eu quatre. Ainsi, pour 31 % des entreprises, plus d'un projet a été accepté.

De plus, une baisse du nombre de projets d'organismes qui ont été acceptés est survenue entre les années 2015-2016 et 2016-2017. Cela s'explique par les nombreux renouvellements des ORPEX en 2015-2016 pour une période de trois ans. Le nombre de projets d'entreprises, quant à lui, a crû tout au long de la période d'évaluation.

Graphique 2.2

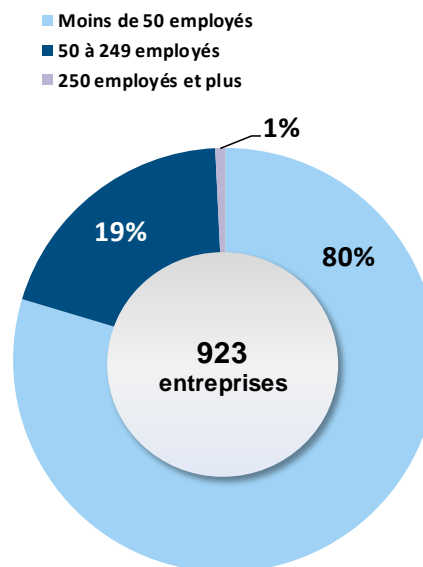
Nombre de projets acceptés par année



Source : Clientis, 27 juin 2017.

Graphique 2.3

Répartition des entreprises clientes selon le nombre d'employés



Source : Clientis, 27 juin 2017.

¹⁸ Entre les années 2013-2014 et 2014-2015, 43 projets ont été déposés, dont 25 qui ont été refusés et 5 qui ont été retirés.

¹⁹ Trois ORPEX sont présents dans les régions de Montréal et de la Montérégie. De plus, l'ORPEX Carrefour Québec international couvre la région de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Par ailleurs, 99 % des entreprises soutenues sont des PME, comme l'illustre bien le graphique 2.3.

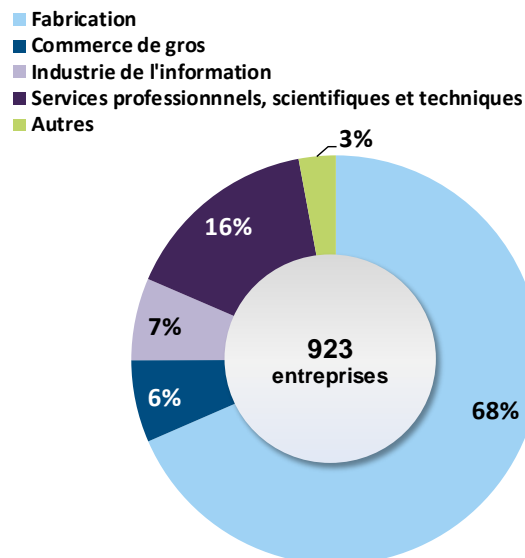
Le graphique 2.4 présente la répartition des secteurs d'activité des entreprises soutenues. Les secteurs de fabrication où l'on trouve le plus d'entreprises soutenues sont les suivants²⁰ :

- Fabrication de produits métalliques (13 %);
- Fabrication de machines (11 %);
- Fabrication de produits informatiques et électroniques (9 %);
- Secteur des activités diverses de fabrication (9 %).

Les clients (entreprises et organismes) sont présents dans chacune des régions administratives du Québec, comme l'indique le tableau 2.1. Un peu plus du quart sont concentrés dans la région de Montréal, et cette dernière reçoit la plus grande part des budgets (27 % des clients et 33 % du budget). Il est à noter que Montréal compte le projet de réseau d'Expansion Québec, qui a obtenu à lui seul 4,6 M\$ en 2013-2014.

Graphique 2.4

Répartition des entreprises clientes selon les secteurs d'activité



Source : Clientis, 27 juin 2017 (concerne 923 entreprises soutenues).

Tableau 2.1

Répartition de la clientèle et des montants de l'aide autorisée par région

Région	Clients différents (en nombre)	Clients (en %)	Montants autorisés (en k\$)*
Montréal	255	27 %	12 479,5
Capitale-Nationale	141	15 %	5 381,4
Montréal	132	14 %	3 586,7
Chaudière-Appalaches	95	10 %	2 902,4
Estrie	69	7 %	2 130,7
Lanaudière	49	5 %	1 407,9
Laurentides	40	4 %	1 475,3
Laval	35	4 %	1 036,7
Centre-du-Québec	33	3 %	1 917,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23	2 %	1 225,7
Mauricie	21	2 %	632,8
Outaouais	18	2 %	883,8
Abitibi-Témiscamingue	17	2 %	802,7
Bas-Saint-Laurent	13	1 %	804,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9	1 %	636,1
Côte-Nord	4	0,4 %	540,3
Nord-du-Québec	1	0,1 %	8,5
Total	955	100 %	37 852,8

* Montants révisés de l'aide financière autorisée en date du 27 juin 2017.
Source : Clientis, 27 juin 2017.

²⁰ Il est possible que certaines entreprises exercent des activités dans plusieurs secteurs en même temps.



CIBLES 4 à 6

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 2

Les résultats sont jugés satisfaisants, car une cible est dépassée, et les deux autres cibles sont atteintes.

- On constate la conformité du programme avec les priorités gouvernementales et les orientations du Ministère.
- Une demande pour le programme est observée. Au total, 1 692 demandes ont été déposées, et 1 300 projets ont été acceptés. Il y a eu peu de demandes les deux premières années, puisque peu de budgets étaient disponibles.
- La clientèle est répartie dans toutes les régions du Québec.

2.3 LE CRITÈRE 3 – L'EFFICIENCE DU PROGRAMME

LES CIBLES

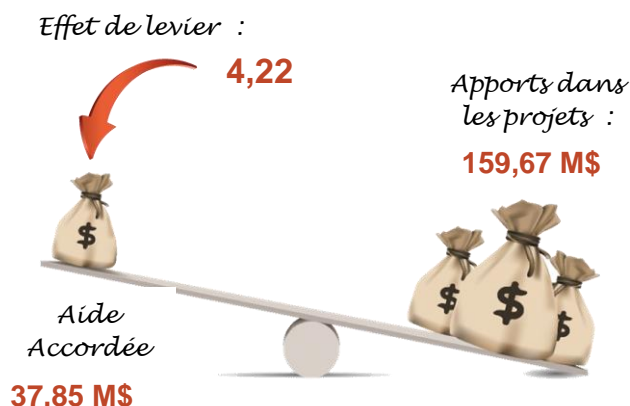
7. Un effet de levier du financement du Ministère d'au moins 2.
8. Un ratio de rendement de la dépense publique d'au moins 1.
9. Les coûts de revient de l'aide financière du PEX présentés en guise d'information complémentaire.

Les constats relatifs à la cible 7

La cible est dépassée. L'effet de levier du financement du Ministère au moyen du Programme Exportation est de 4,22²¹, ce qui est supérieur à la dernière évaluation (2,62). Cette hausse s'explique en partie par la baisse des taux de l'aide offerte par le programme entre les deux périodes²² et le coût total des projets, qui est plus élevé qu'à l'évaluation de l'année 2013. Par ailleurs, les effets de levier se chiffrent à 2,45 pour le financement des projets d'organismes et à 5,30 pour les projets d'entreprises, ce qui dépasse les attentes fixées à 2.

Graphique 2.5

Effet de levier de l'aide financière accordée par le Ministère dans le cadre du PEX, des années 2013-2014 à 2016-2017



Source : Clientis, compilation du MESI, octobre 2017.

Note : $159,67 \div 37,85 = 4,2$

²¹ En réalité, cet effet de levier est très légèrement plus élevé, ce qui ne modifie pas l'appréciation de l'évaluation. Effectivement, dans Clientis, quelques erreurs liées aux coûts totaux de certains projets ont été observées et sont en cours de correction.

²² Le taux d'aide maximal pour les dossiers des entreprises est de 40 %, alors qu'il atteint 50 % pour les organismes. Pour les années 2011-2012 et 2012-2013, le taux d'aide maximal qui était appliqué s'élevait à 40 % pour les entreprises et à 50 % pour les organismes. Les taux d'aide maximaux appliqués, selon les orientations du guide de gestion, pour les années 2015-2016 et 2016-2017, étaient plutôt de 30 % pour les entreprises et de 40 % pour les organismes, à des fins de gestion de l'enveloppe financière. Au 1^{er} mars 2017, le guide de gestion du PEX a été modifié pour ramener le taux d'aide maximal à 40 % pour les entreprises.

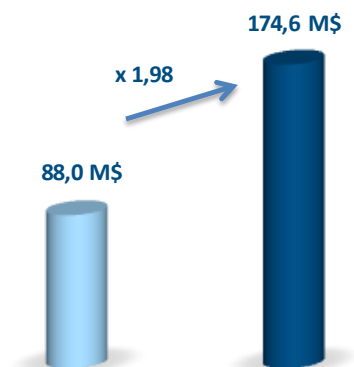
Les constats relatifs à la cible 8

La cible est dépassée. Le graphique 2.6 indique le ratio de rendement de la dépense publique du PEX pour la période évaluée. L'annexe 3 du présent document donne les explications relatives à la méthode d'analyse.

Le ratio de rendement de la dépense publique est estimé à 1,98. Cela veut dire que la dépense publique liée au Programme Exportation est rentable pour la société. En effet, pour chaque dollar investi en dépense publique pour financer les projets du PEX, 1,98 dollar en flux économiques nouveaux sont générés dans l'économie québécoise.

Graphique 2.6

Ratio de rendement de la dépense publique



Coûts économiques Retombées économiques

Source : données de Clientis et sondage auprès des entreprises, 2017.

Note : $174,6 \div 88,0 = 1,98$


Les constats relatifs à l'indicateur 9

Les coûts de revient de l'aide financière du PEX en fonction des résultats du programme sont présentés ci-dessous, en guise d'information complémentaire :

- Le coût de revient de l'aide financière du PEX est estimé à 25,5 k\$ par entreprise aidée.
- Le coût de revient de l'aide financière du PEX est estimé à 448,2 k\$ par organisme aidé²³.
- Le coût de revient de l'aide financière du PEX est estimé à 10,8 k\$ par emploi créé²⁴.
- Le coût de revient de l'aide financière du PEX est estimé à 498,9 \$ pour générer 10 k\$ de ventes supplémentaires.

Les estimations des coûts de revient administratifs et totaux sont présentées ci-après et incluent une estimation des coûts administratifs pour le traitement des dossiers²⁵ et la gestion du programme :

- Le coût de revient administratif est estimé à 1,4 k\$ par entreprise soutenue et à 11,4 k\$ par organisme financé. Également, cela représente 6 % du coût de revient estimé de l'aide financière du PEX par entreprise aidée et 3 % par organisme soutenu.
- Le coût de revient total estimé incluant l'aide financière du PEX et les coûts administratifs sont de 26,9 k\$ par entreprise soutenue et de 459,7 k\$ par organisme financé.



CIBLES
7 à 9

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 3

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car les deux cibles sont dépassées.

Effectivement, l'effet de levier du financement du Ministère atteint plus du double de la cible fixée à 2, et le ratio de rendement de la dépense publique est de 1,98, ce qui est supérieur à la cible de 1. Ces résultats sont excellents pour un programme qui ne finance pas des investissements.

Par ailleurs, les coûts de revient de l'aide financière du PEX pour créer un emploi et pour générer 10 k\$ de ventes supplémentaires sont très raisonnables et indiquent une efficacité certaine que le programme génère un maximum de résultats par rapport à son coût.

²³ Ce montant inclut les subventions pour fonctionnement des ORPEX et d'Expansion Québec.

²⁴ Les données sur la création d'emplois proviennent du sondage et sont présentées à l'indicateur 22.

²⁵ Le traitement des dossiers inclut les dossiers traités qui sont terminés, acceptés, refusés ou retirés.



3.1 LE CRITÈRE 4 – LES ACTIVITÉS SOUTENUES (EXTRANTS) ET L'ADMINISTRATION DU PROGRAMME

LES CIBLES

10. Le financement de projets et d'activités pour les entreprises en cohérence avec les normes du cadre normatif.
11. Le financement des activités des organismes en cohérence avec les normes du cadre normatif.
12. L'utilisation de saines pratiques de gestion axées sur les résultats.
13. L'allocation des budgets pour les fins prévues.

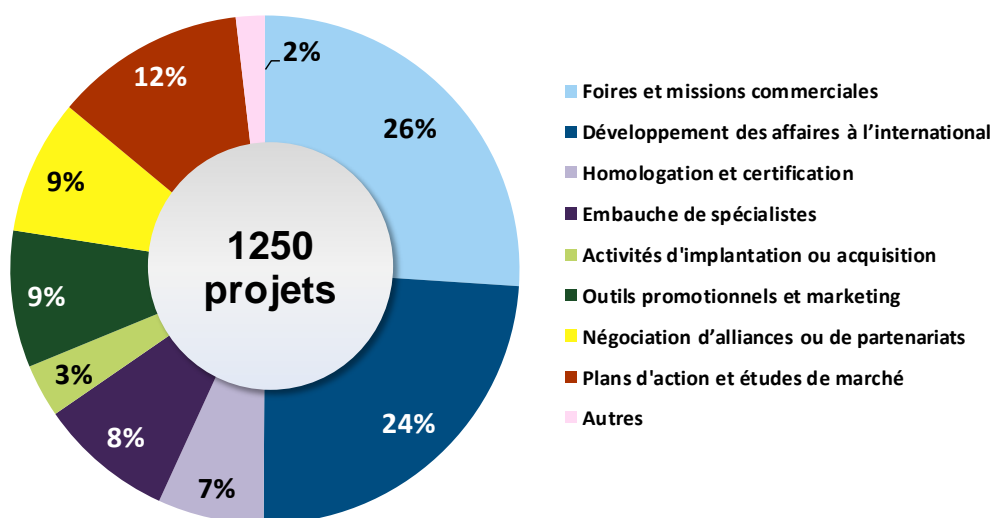
Les constats relatifs à la cible 10

La cible est dépassée. Tous les projets d'entreprises qui ont été acceptés font partie des projets et des activités admissibles selon les normes du programme²⁶. Durant la période évaluée, 1 250 projets d'entreprises ont été financés. Par ailleurs, comparativement à la dernière évaluation, les projets acceptés ont un effet de levier plus important. Ils ont produit de nombreux effets positifs comme la création d'emplois et un chiffre d'affaires hors Québec additionnel pour les entreprises sondées, comme le montrent les critères 6 et 7.

Le graphique 3.1 présente les activités que le PEX a permis de financer. Plusieurs activités différentes peuvent avoir été financées dans un projet.

Graphique 3.1

Projets et activités des entreprises financés par le PEX, des années 2013-2014 à 2016-2017



Source : Clientis et sondage auprès de la clientèle, juin et septembre 2017.

²⁶ L'analyse des projets a été réalisée à partir des descriptions de projets de Clientis et est validée par les données de sondage. Au total, il manquait 41 descriptions des activités financées, ce qui ne permettait pas de déterminer le type de projet.



Les constats relatifs à la cible 11

La cible est atteinte. Tous les projets d'organismes qui ont été acceptés font partie des projets et des activités admissibles selon les normes du programme. Parmi les 50 projets d'organismes qui ont été financés :

- Au total, 22 projets proviennent des ORPEX, qui ont pour mandat d'aider les exportateurs à réaliser une démarche d'exportation et à mieux se structurer pour vendre hors Québec au moyen de la sensibilisation, de la formation, de la préparation et d'un soutien à l'exportation.
- Un projet a consisté à financer le réseau d'incubation Expansion Québec à l'échelle internationale.
- Dix projets qui visaient à financer les activités de promotion et de soutien à l'exportation pour des réseaux et des organisations sectoriels ont été acceptés.
- Six projets ont été reçus de deux ORPEX pour financer le Programme Passeport PME²⁷.
- Neuf projets de missions, de foires ou de représentations ont reçu du financement.
- Deux études de marché ont été financées.

Les constats relatifs à la cible 12

La cible est atteinte. On constate la présence d'outils de saines pratiques de gestion pour le Programme Exportation. En effet, les actions suivantes le démontrent :

- Les objectifs du programme ont été fixés dès le départ, et les résultats attendus sont spécifiés dans le cadre normatif.
- Certains secteurs d'activité ont été priorisés pour maximiser les effets du programme. Ceux-ci sont présentés à l'annexe 2.
- Depuis l'année 2016-2017, le secteur des services aux entreprises et des affaires territoriales répartit l'enveloppe qui est attribuée aux projets des entreprises entre les régions.
- Les directions responsables vérifient les dépenses, et les montants d'aide financière sont rajustés en conséquence.
- Un suivi des résultats est réalisé à la fin du projet à l'aide d'une fiche de résultats.
- Le suivi des aides financières est réalisé à l'aide du tableau de bord OBI pour le suivi des budgets et les données de Clientis et OBI pour le suivi des résultats.
- Depuis l'année 2017, un projet pilote de demande en ligne pour les entreprises a été mis en place afin d'améliorer la prestation de services.

De plus, plusieurs outils de gestion ont été développés pour faciliter l'application du programme auprès de la clientèle.

- Le guide de gestion du programme reprend les normes du cadre normatif et précise les modalités de gestion et d'application du programme.
- Des modèles de mémoire d'analyse, de grille d'analyse décisionnelle et de convention de subvention sont accessibles sur l'intranet du Ministère.
- Plusieurs aide-mémoires et outils d'aide à la compréhension du programme ont été conçus.

Une consultation des directions concernées dans le Programme Exportation a été réalisée au sujet des normes et de la gestion du programme. Dans l'ensemble, il en ressort que les modalités et les normes du programme sont adaptées aux besoins des entreprises et que les montants accordés sont adéquats pour permettre celles-ci d'atteindre leurs objectifs. Effectivement, 87 % des entreprises et 93 % des organismes sont très ou assez satisfaits des montants d'aide financière qu'ils ont obtenus. Il est à noter que quelques suggestions de bonification sont présentées à l'annexe 2. Elles ont été formulées par quelques directions régionales qui ne représentent pas la majorité des répondants.

²⁷ Ce programme est un programme d'accompagnement spécialisé en internationalisation qui vise à fournir un appui personnalisé à des PME souhaitant développer leurs activités à l'échelle internationale. Il fonctionne par cohortes d'environ 8 à 15 entreprises par année.



De plus, plusieurs commentaires ont été formulés proposant des clarifications et des bonifications à intégrer aux outils de gestion. Ils pourront, au besoin, être pris en compte dans la prochaine version du guide de gestion et des outils de gestion. Ils sont présentés à l'annexe 2, avec certaines informations complémentaires à cet indicateur. Finalement, il convient de mentionner ce qui suit :

- Des fiches de résultats sont compilées par les entreprises et déposées en pièce jointe dans Clientis. Ainsi, elles ne sont pas facilement accessibles pour l'évaluation. Il est à noter que depuis 2016-2017, les données sont disponibles concernant les ventes fermes supplémentaires liées au PEX.
- Certaines données sur le suivi d'organismes financés par le PEX (Expansion Québec et ORPEX) ne sont pas disponibles pour l'évaluation (voir les explications à la cible 14).

Les constats relatifs à la cible 13

La cible est atteinte. Pour les quatre années évaluées, le montant de 37,9 M\$ qui a été accordé à des projets respecte les normes du programme. Donc, les budgets²⁸ ont été utilisés pour les fins prévues.



CIBLES 10 à 13

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 4

Les résultats sont jugés satisfaisants, car trois cibles sont atteintes et une est dépassée.

- Les projets d'entreprises et d'organismes qui ont été soutenus sont cohérents avec les normes du programme. Les projets d'entreprises ont un effet de levier du financement du Ministère important, ce qui explique le dépassement de la cible.
- Également, l'analyse documentaire et la consultation avec les directions régionales ont permis de constater la présence d'outils de saines pratiques de gestion pour le PEX. Néanmoins, les améliorations suivantes sont suggérées :
 - Il serait important de trouver un moyen de compiler les données des fiches de résultats. Cela permettrait d'obtenir facilement les effets sur les entreprises aidées. À noter que depuis l'année 2016-2017, les données sont disponibles pour les ventes fermes supplémentaires liées au PEX.
 - Les directions régionales ont suggéré des améliorations à apporter aux outils de gestion (annexe 2) pour en faciliter l'utilisation.
- Pour les quatre années évaluées, les budgets du PEX ont servi aux fins prévues, soit à financer des projets d'exportation.

3.2 LE CRITÈRE 5 – L'ATTEINTE DES RÉSULTATS DIRECTS ET LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

LES CIBLES

14. Maintien ou croissance du nombre d'entreprises qui ont eu recours aux services des ORPEX et d'Expansion Québec.
15. Un taux de satisfaction global d'au moins 75 % pour les entreprises soutenues.
16. Un taux de satisfaction global d'au moins 75 % pour les organismes financés.

Les constats relatifs à la cible 14

La cible est partiellement atteinte. Puisque les données annuelles sur le nombre d'entreprises aidées par Expansion Québec n'étaient pas disponibles, la cible est partiellement atteinte. Pour la partie concernant les ORPEX, la cible est atteinte.

²⁸ La notion de budget pour l'indicateur 13 comprend uniquement les budgets disponibles pour financer de nouveaux projets.



Les résultats pour les ORPEX

Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux services des ORPEX s'est maintenu durant la période évaluée,²⁹ comme le montre le tableau 3.1. Cette partie de la cible est donc atteinte.

Tableau 3.1

Nombre d'entreprises jointes par les activités des ORPEX entre les années 2013-2014 et 2016-2017

Activités	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Activités de plus faible intensité				
Activités de formation et de sensibilisation	1 748	1 388	1 650	1 688
Accompagnement individuel (services-conseils de moins de 3 heures)	1 160	1 102	988	1 148
Activités de plus forte intensité				
	1 030	992	903	1 035
Total d'entreprises jointes	3 938	3 482	3 541	3 871

Source : compilation des indicateurs de rendement des ORPEX, MESI.

Les services sont offerts de façon individuelle ou au moyen d'activités de groupe. Ils sont caractérisés selon leur intensité (faible ou forte). Les activités de **faible intensité** des ORPEX comprennent les activités de formation et de sensibilisation et les accompagnements de moins de trois heures. Les activités de **forte intensité**, quant à elles, incluent les services d'accompagnement de Diagnostics Exports, de soutien pour l'élaboration de plans d'affaires internationaux, d'accompagnement pour la mise en œuvre des stratégies d'exportation, d'activités de maillage, de démarche structurante en commercialisation et de préparation à une mission individuelle ou de groupe. Il est à noter que des données étaient manquantes pour certaines années.

Pendant la période évaluée, le nombre total d'activités réalisées par les ORPEX a diminué de 3,4 %. Cependant, le nombre d'activités de plus forte intensité a augmenté de 24 % pendant la période, comme le démontre le tableau 3.2.

Tableau 3.2

Nombre d'activités réalisées par les ORPEX entre les années 2013-2014 et 2016-2017

Activités	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Activités de plus faible intensité				
Activités de formation et de sensibilisation	619	255	698	460
Accompagnement individuel (services-conseils de moins de 3 heures)	2 413	2 129	1 843	2 254
Activités de plus forte intensité				
	779	578	761	967
Nombre total d'activités réalisées	3 811	2 962	3 302	3 681

Source : compilation des indicateurs de rendement des ORPEX, MESI.

Les résultats pour Expansion Québec

Pour ce qui est du nombre d'entreprises qui ont eu recours aux services d'Expansion Québec, les données annuelles ne sont pas disponibles. De plus, l'organisme a cessé ses activités le 21 octobre 2016. Selon les données fournies par la direction responsable, au cours de ses quatre années d'activité (des années 2012 à 2015), Expansion Québec a servi plus de 400 clients et a reçu un appui financier du MESI de près de 5,8 millions de dollars pour sa mise en place et son fonctionnement durant cette période.

²⁹ Nous estimons qu'il n'y a pas eu de diminution significative, puisque celle-ci est de 1,7 %.



Les constats relatifs à la cible 15

La cible est dépassée. Les entreprises soutenues sont satisfaites à 98 % du Programme Exportation et des services reçus liés à l'aide financière.

Ces taux sont de plus de 85 % pour les éléments suivants : le montant d'aide reçu, la clarté et la quantité de documentation pour la demande et la reddition de comptes exigée ainsi que l'accompagnement fourni par le personnel pendant la réalisation du projet.

Satisfaction des entreprises soutenues



98 % → Programme exportation et services reçus liés à l'aide financière



87 % → Montant d'aide financière reçu



90 % → Clarté et quantité de documentation à fournir pour la demande et la reddition de compte exigée



97 % → Accompagnement fourni par le personnel pendant la réalisation du projet

Les constats relatifs à la cible 16

La cible est dépassée. Les organismes clients sont satisfaits à 100 % du Programme Exportation dans son ensemble. De plus, leur taux de satisfaction s'élève à plus de 85 % pour chacun des aspects sondés. À noter que pour l'accompagnement fourni par le personnel tout au long de la réalisation des activités et des projets pour les entreprises et les organismes, il atteint plus de 90 %.

Pour les entreprises qui ont reçu les services des organismes sondés, tous les résultats du sondage sont présentés à l'annexe 2.

Satisfaction des organismes soutenus



100 % → Programme exportation dans l'ensemble



93 % → Montant d'aide financière reçu



86 % → Documentation à fournir pour compléter votre demande et la reddition de compte



93 % → Accompagnement fourni par le personnel tout au long de la réalisation des activités



93 % → Délais de traitement de votre demande de financement



CIBLES 14 à 16

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 5

Les résultats sont jugés partiellement satisfaisants, car une des trois cibles est partiellement atteinte, et les deux autres sont dépassées.

- La première cible est partiellement atteinte. Effectivement, les données sur le nombre d'entreprises soutenues annuellement pour Expansion Québec n'étaient pas disponibles, ce qui ne permet pas de mesurer l'atteinte de la cible. Par ailleurs, lors de l'évaluation de l'année 2013, il avait été suggéré de faire un suivi régulier de la clientèle d'Expansion Québec afin de disposer des données annuelles concernant les activités du réseau.
- Pour les ORPEX, dans l'ensemble, le nombre d'entreprises aidées s'est maintenu au cours de la période évaluée. Il en est de même pour la majorité des ORPEX pris individuellement, mais il manquait des données pour certains ORPEX.
- Certaines données sur les ORPEX et les données d'Expansion Québec sont manquantes pour la présente évaluation. Si l'on considère que le maintien ou l'augmentation des activités de ces organismes faisait partie des résultats attendus dans le cadre normatif du programme, la gestion du programme est invitée à compiler annuellement les activités des organismes dont le fonctionnement est financé par le PEX.
- Pour les deuxième et troisième cibles, les entreprises et les organismes soutenus par le PEX sont satisfaits à plus de 90 % du programme dans l'ensemble.

4.1 LE CRITÈRE 6 – L'ATTEINTE DES RÉSULTATS VISÉS

LES CIBLES

17. La majorité des entreprises soutenues ont renforcé leur capacité de commercialisation à l'exportation.
18. La majorité des entreprises soutenues ont intensifié leur présence sur leurs marchés d'exportation ou intensifié leurs démarches de développement d'affaires sur de nouveaux marchés où elles n'ont pas encore réalisé de ventes.
19. Un accroissement des ventes dans les marchés hors Québec pour la majorité des entreprises soutenues.

Les constats relatifs à la cible 17

La cible est atteinte. Plus de 65 % des entreprises ont augmenté leur capacité d'exportation. Ainsi, le résultat d'augmenter la capacité des entreprises à l'exportation visé par l'intervention est atteint.

Les constats relatifs à la cible 18

La cible est dépassée. Plus de 80 % des entreprises ont intensifié soit leur présence sur leurs marchés d'exportation actuels, soit leurs démarches de développement sur de nouveaux marchés où ils n'ont jamais fait de ventes. Par ailleurs, 13 % des entreprises sondées se sont implantées à l'étranger.

Cible 17 – Effets sur les entreprises soutenues



Augmenter la capacité d'exportation
65 % des entreprises soutenues



Adoption d'une démarche structurée à l'exportation
84 % des entreprises soutenues



Amélioration des connaissances et de l'expertise à commercialiser à l'international
77 % des entreprises soutenues



Des partenariats ou des alliances conclus avec des entreprises hors Québec
61 % des entreprises soutenues

Source : sondage auprès des entreprises, septembre 2017, n=349.

Cible 18 – Effets sur les entreprises soutenues



Intensification de la présence sur les marchés d'exportation actuels
82 % des entreprises soutenues



Intensification des démarches de développement sur de nouveaux marchés
82 % des entreprises soutenues



Diversification des marchés d'exportation hors Québec
72 % des entreprises soutenues



Consolidation ou augmentation des parts de marché
73 % des entreprises soutenues



Implantation à l'étranger
13 % des entreprises soutenues

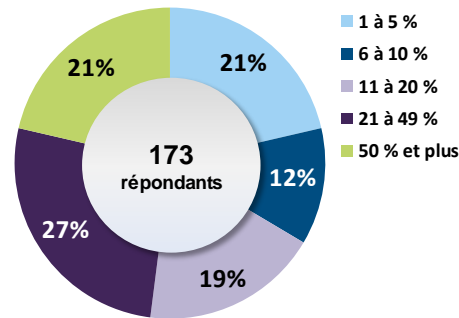
Source : sondage auprès des entreprises, septembre 2017, n=349.

Les constats relatifs à la cible 19

La cible est dépassée. En effet, 63 % des entreprises ont augmenté leurs ventes dans les marchés hors Québec³⁰. La croissance moyenne du chiffre d'affaires hors Québec est de 39 %³¹ pour la période, ce qui est excellent et montre que la cible est dépassée. Le graphique 4.1 présente la croissance du chiffre d'affaires hors Québec des entreprises soutenues.

Graphique 4.1

Cible 19 – Croissance du chiffre d'affaires des entreprises hors Québec



Source : sondage auprès des entreprises, septembre 2017, n=173.



CIBLES 17 à 19

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 6

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car deux cibles sont dépassées et une cible est atteinte.

- Les résultats obtenus pour les indicateurs 17 et 18 permettent de déterminer que les résultats visés par l'intervention sont atteints en ce qui a trait à la capacité d'exportation et au développement de marchés actuels et de nouveaux marchés.
- 63 % des entreprises ont augmenté leurs ventes dans les marchés hors Québec. De plus, la croissance moyenne des ventes hors Québec par entreprise est de 39 %, ce qui explique le dépassement de la cible.

4.2 LE CRITÈRE 7 – LES RETOMBÉES DU PROGRAMME

LES CIBLES

20. Un effet positif sur le chiffre d'affaires des entreprises soutenues.
21. La présence de nouvelles entreprises exportatrices.
22. La création et le maintien d'emplois.
23. La création de richesse.

Les constats relatifs à la cible 20

La cible est atteinte. Il y a un effet positif sur le chiffre d'affaires des entreprises soutenues.

L'effet du PEX est un gain net moyen estimé à 3 % du chiffre d'affaires des entreprises sondées³². Des détails sur l'analyse sont présentés à l'annexe 3.

Cible 20

Création de richesse dans l'économie du Québec



3 % du chiffre d'affaires annuel

³⁰ Toutefois, 19 % des entreprises n'ont pas répondu à cette question.

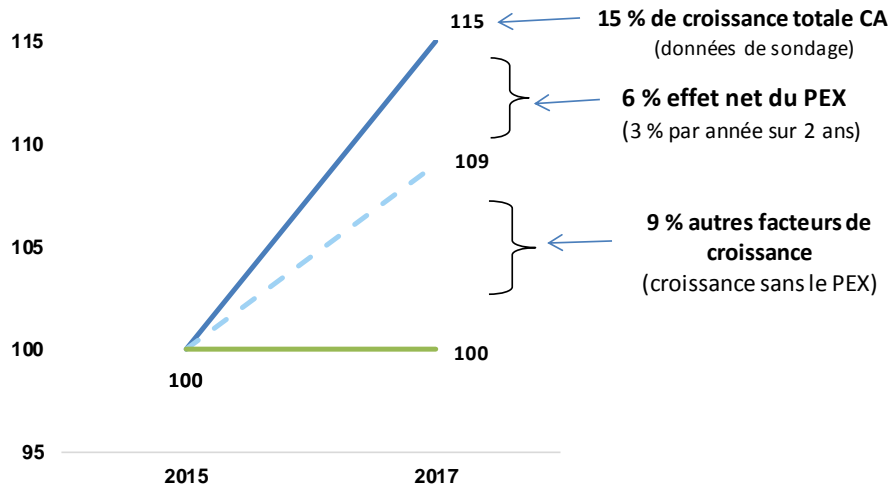
³¹ Les données concernent 173 répondants qui ont précisé, lors du sondage, que leurs ventes hors Québec avaient augmenté. Cela inclut quatre valeurs extrêmes; si l'on exclut ces valeurs, la moyenne est de 28 %.

³² La population sondée représente les entreprises qui ont terminé au moins un projet, dont l'aide financière était d'au moins 4 000 \$ et pour lesquelles les données étaient disponibles.

Par ailleurs, selon les données de sondage, la croissance moyenne du chiffre d'affaires des entreprises sondées depuis le début de leur projet PEX est de 15 %. Ainsi, pour mettre en perspective les données de sondage et l'analyse d'effet net, le graphique 4.2 présente la part de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises sondées qui est attribuable au programme. Les données de sondage sont présentées à l'annexe 2.

Graphique 4.2

Croissance moyenne du chiffre d'affaires des entreprises sondées



Les constats relatifs à la cible 21

La cible est atteinte. Selon les résultats du sondage, 26 % des entreprises ont exporté pour une première fois. Toutefois, 2 % des entreprises sondées ne faisaient pas encore d'exportation.

Les constats relatifs à la cible 22

La cible est dépassée. Comme l'illustre le graphique 4.2, les activités économiques générées par le PEX ont permis de créer 2,6 emplois en moyenne dans les entreprises sondées³³.

Les constats relatifs à la cible 23

La cible est dépassée. La richesse économique créée est estimée à **86,6 M\$** dans l'économie québécoise. Elle prend la forme d'une amélioration de la profitabilité des entreprises et des organismes ainsi que de nouveaux investissements en exportation.

Cible 22

Création et sauvegarde d'emplois



44 % des entreprises ont créé
814 emplois



36 % des entreprises ont sauvegardé
1 407 emplois

Source : sondage auprès des entreprises, septembre 2017, n=349.

Cible 23

Création de richesse dans l'économie du Québec



86,6 M\$ de richesse économique au Québec

Elle résulte des retombées économiques des projets dans l'économie, qui sont évaluées à 174,6 M\$ et, en contrepartie, d'un coût économique des projets financés de 88,0 M\$, qui est composé d'un financement

³³ 11 % des entreprises sondées ne savaient pas ou ne voulaient pas répondre.

de 63,9 M\$ du programme, des coûts des autres partenaires financiers publics et d'un coût d'opportunité de 35,4 M\$. Il est à noter que les coûts économiques et les retombées ont été actualisés.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité a permis de faire varier les facteurs incertains de l'analyse tels que les investissements additionnels, les effets sur la profitabilité des entreprises et le taux d'actualisation afin de s'assurer du résultat obtenu. Les détails des analyses avantages-coûts et Monte-Carlo sont présentés à l'annexe 3.

Voici quelques cas à succès qui proviennent des directions régionales et qui illustrent des projets du PEX :

- Une entreprise manufacturière de la région de Montréal réalisait des ventes pancanadiennes avec environ 100 000 \$ de ventes aux États-Unis. Avec l'aide du PEX, elle a décroché un important contrat aux États-Unis d'une valeur de plus de 20 M\$ qui a entraîné la création de 40 emplois et généré des investissements de 6 M\$ pour l'année 2017-2018.
- Grâce à l'aide financière qui est accordée dans le cadre du PEX, le chiffre d'affaires d'une entreprise est passé de 2,1 M\$ en 2016 à 5,0 M\$ en 2017. L'entreprise a embauché dix nouveaux employés pour soutenir l'augmentation des ventes et investi 500 000 \$ pour améliorer ses installations et mettre à niveau la chaîne de production par l'ajout de certains équipements.
- Une entreprise a obtenu de l'aide du PEX pour un projet de commercialisation, notamment en Europe et en Asie. Elle affirme que l'aide qu'elle a obtenue du MESI lui a permis de réaliser des activités menant à la signature d'une entente de 4 M\$ sur cinq ans avec le plus important laboratoire vétérinaire du Danemark. Les activités ont entraîné une augmentation de plus de 1 M\$ des ventes hors Québec ainsi que la création d'un poste réservé aux affaires réglementaires pour l'homologation des produits selon les normes internationales. Le projet a également contribué à maintenir les trois emplois liés à l'exportation.

De plus, l'annexe 2 présente des retombées économiques des projets du PEX qui ont été observées par les directions régionales ainsi qu'un exemple de projet intégrant les principes du développement durable.

LES COMMENTAIRES DE L'ÉVALUATRICE SUR LES RÉSULTATS DU CRITÈRE 8



CIBLES 20 à 23

Les résultats sont jugés très satisfaisants, car trois cibles sont atteintes, et une cible est dépassée. De plus, la création de richesse dans l'économie équivaut à plus du double des montants qui ont été accordés dans le cadre du programme, ce qui est excellent.

Grâce au Programme Exportation, des emplois ont été créés ou maintenus dans l'économie québécoise. Les interventions ont également généré des retombées économiques qui sont estimées à 86,6 M\$. Ces dernières prennent la forme d'une amélioration de la profitabilité des entreprises financées et de nouveaux investissements en exportation. L'effet net sur le chiffre d'affaires des entreprises sondées est estimé à 3 % en moyenne. En outre, plus du quart des entreprises sondées ont exporté pour une première fois.



5.1 LES PRINCIPAUX CONSTATS

Principaux résultats du Programme Exportation (degré d'atteinte des cibles) Du 1 ^{er} avril 2013 au 31 mars 2017	Atteinte des cibles
Légende : très satisfaisant; satisfaisant; en partie satisfaisant; insatisfaisant	
La pertinence du financement du Ministère	
Critère 1 – Le besoin continu du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Les statistiques officielles montrent les besoins auxquels répond le programme. Le PEX répond au besoin en matière d'exportation et a une utilité pour plus de 90 % de la clientèle. Le PEX est complémentaire aux autres programmes du gouvernement au Québec. 	
Critère 2 – La cohérence avec les priorités et les responsabilités du gouvernement	
<ul style="list-style-type: none"> Le PEX est conforme aux priorités gouvernementales et aux orientations du Ministère. Au total, 1 692 demandes ont été déposées et 1 300 projets ont été acceptés. La clientèle est répartie dans toutes les régions du Québec. 	
Critère 3 – L'efficacité du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Le ratio de rendement de la dépense publique est de 1,98, et les retombées économiques se chiffrent à 174,6 M\$. L'effet de levier du financement du Ministère atteint 4,22. 	
L'efficacité du programme	
Critère 4 – Les activités soutenues (extrants) et l'administration du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Les projets des entreprises soutenues respectent les normes du programme. Les projets des organismes soutenus respectent les normes du programme. Il y a présence d'outils de saines pratiques de gestion pour le PEX. Les budgets du PEX ont servi aux fins prévues. 	
Critère 5 – L'atteinte des résultats directs et la satisfaction de la clientèle	
<ul style="list-style-type: none"> Les données sur le nombre d'entreprises soutenues annuellement pour Expansion Québec n'étaient pas disponibles, et le nombre d'entreprises aidées par les ORPEX s'est maintenu. Les entreprises soutenues par le PEX sont satisfaites à plus de 90 % du programme dans l'ensemble. Les organismes soutenus par le PEX sont satisfaits à plus de 90 % du programme dans l'ensemble. 	
Les effets du financement du Ministère	
Critère 6 – L'atteinte des résultats visés	
<ul style="list-style-type: none"> La capacité de production de 65 % des entreprises a augmenté. Plus de 80 % des entreprises ont intensifié soit leur présence sur leurs marchés d'exportation actuels, soit leurs démarches de développement sur de nouveaux marchés où elles n'ont jamais fait de ventes. Une proportion de 63 % des entreprises ont augmenté de 39 % en moyenne leurs ventes dans les marchés hors Québec. 	
Critère 7 – Les retombées du programme	
<ul style="list-style-type: none"> Le gain net est estimé à 3 % du chiffre d'affaires annuel par entreprise sondée. Un peu plus du quart (26 %) des entreprises ont fait de l'exportation pour une première fois. Au total, 814 emplois ont été créés et 1 407 emplois ont été sauvés. La richesse économique est estimée à 86,6 M\$ dans l'économie québécoise. 	

5.2 LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

1. Le programme est-il pertinent et efficient? (pertinence)

Oui. Pour assurer la croissance des exportations et permettre aux entreprises de s'adapter aux défis des marchés internationaux, il y a un besoin continu de maintenir le programme. Le PEX répond adéquatement aux besoins de la clientèle et est utile. Plus de 1 300 projets ont été acceptés, et la clientèle est présente dans toutes les régions du Québec. Le PEX est complémentaire aux autres programmes du gouvernement au Québec. L'intervention est rentable pour la société québécoise (ratio de rendement estimé de 1,98, ce qui est supérieur à 1). Les coûts de revient pour les principaux résultats sont raisonnables, et l'effet de levier est élevé (4,22).

2. Le programme est-il efficace? (efficacité)

Oui. De saines pratiques de gestion ont été utilisées dans l'ensemble. Les projets des entreprises et des organismes soutenus respectent les normes du programme. De plus, les budgets du PEX ont servi aux fins prévues, et la clientèle est satisfaite du programme dans son ensemble.

3. Les effets visés sont-ils atteints? (effets)

Oui. Le PEX a eu des effets positifs probants sur la capacité d'exportation et le développement des marchés pour les entreprises soutenues. Par ailleurs, plus de la majorité des entreprises sondées observent un effet positif sur leurs ventes hors Québec. En moyenne, on constate un effet net de 3 % sur le chiffre d'affaires annuel des entreprises sondées. Un nombre élevé d'emplois ont également été créés et maintenus. Enfin, les interventions ont généré des retombées économiques et créé de la richesse pour le Québec.

5.3 L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS

L'évaluation de l'atteinte des cibles de résultats aboutit à un pointage de 84 sur 100 points. Les résultats du programme sont jugés satisfaisants, car le score obtenu dépasse 70. Le détail est présenté dans l'image de droite.

La pertinence du programme est évaluée à 30 sur 35 points. Les résultats les plus probants sont constatés pour les critères 3. Quant à l'efficacité du programme, elle est évaluée à 23 sur 30 points, et les résultats les plus probants sont constatés au critère 4. Les effets du programme, de leur côté, sont évalués à 31 sur 35 points. Les résultats observés sont très satisfaisants pour les deux critères évalués.

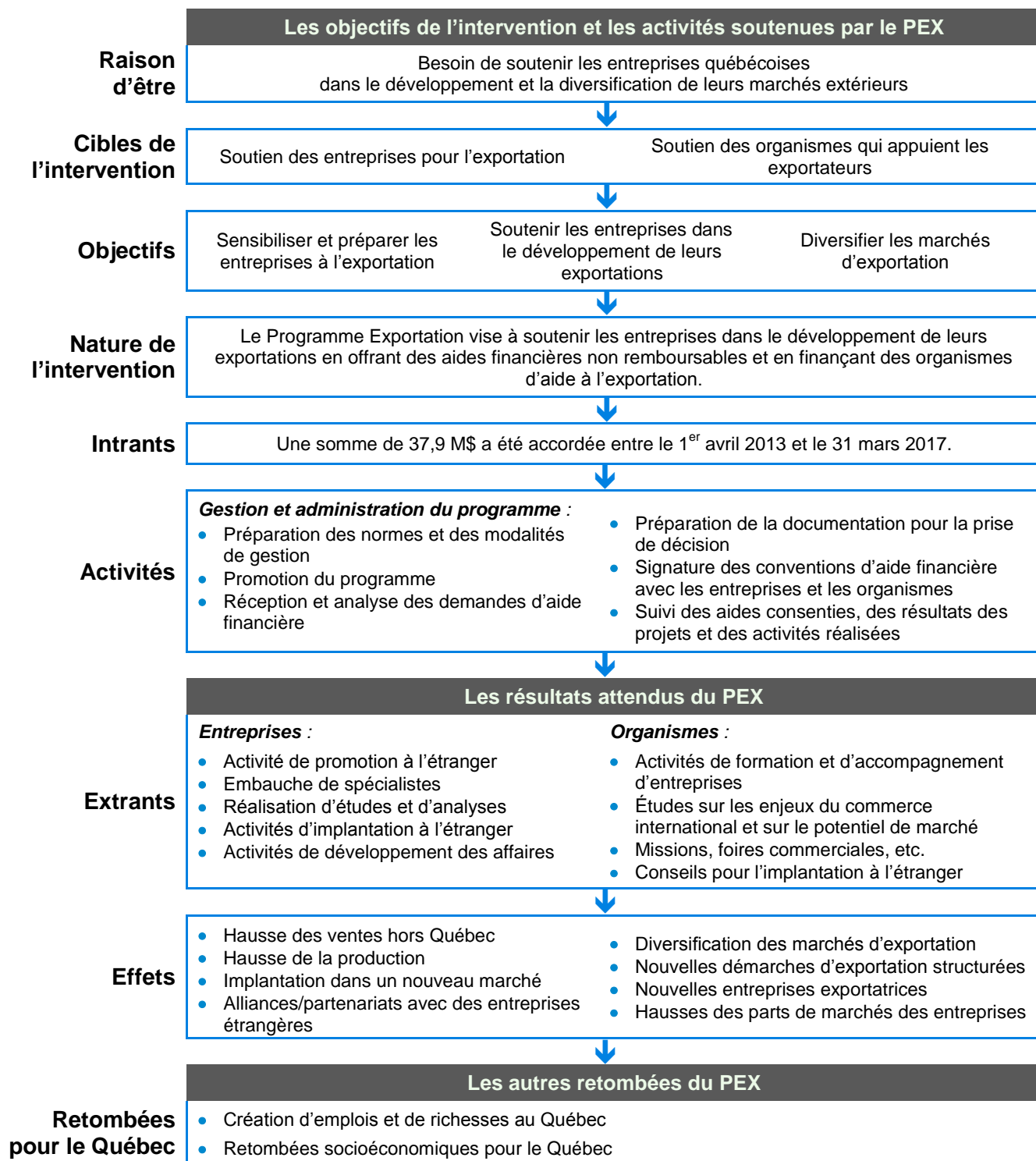
Une réflexion sur certains points serait opportune, à la lumière des résultats obtenus :

- Même si plus de 95 % des entreprises sondées jugent le programme utile, 51 % auraient réalisé leur projet en majeure partie ou en totalité sans l'aide du programme.
- Certaines données des ORPEX et d'Expansion Québec étaient manquantes. Ainsi, un suivi des activités annuelles des organismes dont le fonctionnement est financé pourrait être réalisé systématiquement.



1.A MODÈLE LOGIQUE

Le tableau ci-dessous illustre la logique de l'intervention gouvernementale, en démontrant la cohérence des liens entre les objectifs de l'aide accordée et les résultats attendus.



1.B MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Pour chacun des critères, la comparaison des résultats obtenus et des cibles permet d'évaluer les résultats selon l'une des quatre appréciations qualitatives présentées au tableau B.1. Après avoir évalué chacun des critères, on attribue un pointage sur 100 à l'ensemble des résultats de la manière suivante :

- Si la cible est dépassée, 3 points sont attribués.
- Si la cible est atteinte, 2 points sont attribués.
- Si la cible est partiellement atteinte, 1 point est attribué.
- Si la cible n'est pas atteinte, aucun point n'est attribué.

Le score final sur 100 est la somme des scores obtenus pour chacun des trois éléments évalués. Les scores de chaque élément évalué sont obtenus selon l'expression suivante :

- Somme des points obtenus/maximum des points pour l'élément évalué.

Chacun des trois volets évalués est pondéré selon les poids présentés aux tableaux ci-dessous.

Tableau A1

Échelle d'appréciation de la performance

Appréciation qualitative	Intervalle
Résultats très satisfaisants	90-100
Résultats satisfaisants	70-89
Résultats partiellement satisfaisants	50-69
Résultats insatisfaisants	0-49

Tableau A2

Pondération des éléments à évaluer

Éléments à évaluer	Poids en pourcentage
La pertinence du programme	35
L'efficacité du programme	30
Les effets du programme	35

1.C SOURCES DE DONNÉES

Les données utilisées dans la présente évaluation proviennent des sources suivantes :

- **Données de gestion sur le PEX**

Les données de gestion sur le PEX que le Ministère possède ont permis d'obtenir plusieurs informations : les demandes d'aide financière et leur statut, la description, les montants et les modalités des aides accordées pour les projets acceptés, les caractéristiques de la clientèle, le pourcentage de financement privé dans les projets ainsi que les listes de répondants pour le sondage. Une extraction des données du programme dans Clientis a été réalisée le 27 juin 2017. Ce sont ces données qui sont présentées dans le rapport.

- **Consultation des directions qui interviennent dans le programme**

La Direction de la coordination et des stratégies commerciales du MESI a été sollicitée pour obtenir des informations complémentaires sur les normes du programme, les outils ou les modalités de gestion (ex. : mécanismes de règlement des problèmes dans l'application du programme, etc.). Les directions régionales du MESI ont été consultées pour connaître les problèmes rencontrés avec le programme et, s'il y a lieu, leurs suggestions d'améliorations.

- **Documentation sur les activités des organismes soutenus**

La reddition de comptes des organismes soutenus financièrement (rapports d'activité et états financiers) a permis de déterminer les activités financées, le nombre d'entreprises soutenues et les retombées de leurs activités.

- **Documentation et données statistiques officielles**

Divers documents ont été consultés concernant :

- les orientations gouvernementales et ministérielles;
- la gestion du programme : cadre normatif, guide de gestion et autres;
- la Stratégie québécoise de l'exportation;
- certaines mesures d'aide du gouvernement du Québec dans le domaine : programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, d'Investissement Québec, du MESI, etc.

La Direction des politiques et de l'analyse économiques (DPAE) du Ministère a fourni les statistiques officielles sur les exportations du Québec et le contexte économique mondial entre les années 2013 et 2017 qui sont présentées à l'indicateur 1. Les banques de données publiques de Statistique Canada et d'Innovation, Science et Développement économique Canada ont été utilisées pour réaliser les analyses économiques, notamment l'analyse avantages-coûts. Enfin, le Registraire des entreprises et la base de données ICRIQ ont été consultés pour compléter les données sur l'emploi et le secteur d'activité.

- **Enquête téléphonique auprès des organisations clientes du programme**

Un sondage téléphonique a été réalisé du 22 juillet au 29 septembre 2017 auprès des entreprises soutenues, des organismes financés et des entreprises qui ont reçu les services d'organismes financés. Sur une population initiale de 634 organisations, le taux de réponse s'établit à 73 % avec 465 réponses (voir le tableau ci-dessous). Aucun échantillonnage n'a été effectué, c'est-à-dire que chaque organisation a été l'objet d'au moins un appel téléphonique. Seules les entreprises qui ont terminé au moins un projet et pour lesquelles l'aide du PEX se chiffrait à au moins 4000 \$ ont été sondées.

Tableau A3

Rendement du sondage téléphonique

Population	Population initiale*	Population joignable*	Nombre de répondants	Taux de réponse	Marges d'erreur
Entreprises	493	491	349	71 %	± 2,84 %
Organismes	32	32	28	88 %	± 6,65 %
Entreprises ayant reçu des services d'organismes	109	108	88	81 %	± 4,61 %
TOTAL :	634	631	465	73 %	± 2,35 %

*La population joignable exclut les numéros non valides ou sans service, les fermetures d'entreprises, les doublons et les hors échantillons.

Source : sondage auprès de la clientèle, MESI, octobre 2017.

2.A DONNÉES DÉTAILLÉES POUR CERTAINS INDICATEURS

Compléments d'information pour l'indicateur 1

Voici les tableaux statistiques qui appuient les constats concernant l'indicateur 1. Ces tableaux proviennent de la DPAE.

Tableau 1

Exportations internationales totales de marchandises du Québec, 2013–2016

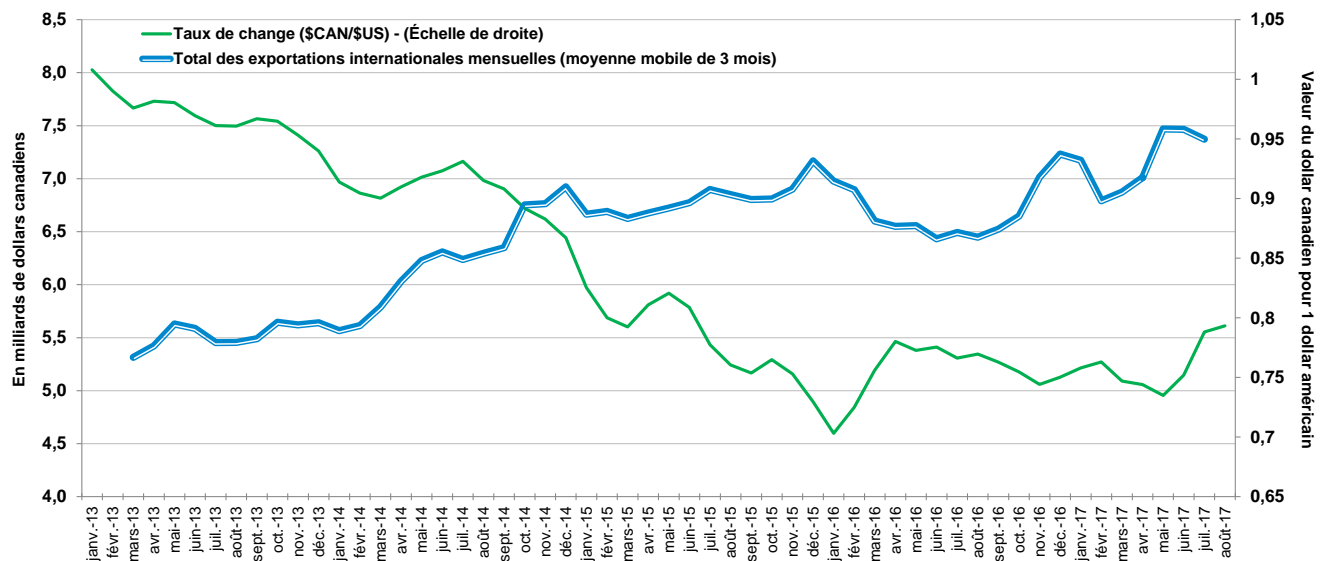
En millions de dollars et en pourcentage

	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2013
	M\$				%	
Exportations	66 102	76 103	82 110	80 369	-2,1	21,6

Sources : Statistique Canada. Base de données sur le commerce international canadien de marchandises et Institut de la statistique du Québec (compilation spéciale des données). Données de septembre 2017

Graphique 1

Total des exportations internationales de marchandises du Québec et taux de change Données mensuelles, 2013-2017



Source : Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec et Banque du Canada.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MESI, 26 septembre 2017.

Tableau 2

Exportations internationales de marchandises du Québec, 2013 et 2017 : 7 premiers mois									
En millions de dollars canadiens et en pourcentage.									
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Cumul	
		%	%	%	%	%	%	7 mois	
2017 – Exportations mensuelles	6 535	6 207 -5,0	7 881 27,0	6 944 -11,9	7 585 9,2	7 870 3,8	6 662	49 683	
2013 – Exportations mensuelles	5 212	4 756 -8,8	5 977 25,7	5 536 -7,4	5 377 -2,9	5 852 8,8	5 132	37 841	
Écart	1 323	1 451	1 903	1 408	2 208	2 018	1 530	11 842	
Variation – Cumul (%)									31,3

Sources: Statistique Canada. Base de données sur le commerce international canadien de marchandises et Institut de la statistique du Québec (compilation spéciale des données). Données de septembre 2017

Tableau 3

Exportations internationales totales de marchandises du Québec, 2007-2016												
En milliards de dollars												
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2013
	G\$										%	
Exportations totales												
Vers le Monde	69,8	70,8	58,0	59,2	63,6	64,0	66,1	76,1	82,1	80,4	-2,1	21,6
Vers les États-Unis	52,1	51,0	40,2	40,2	42,9	43,9	46,9	53,2	59,5	57,1	-4,1	21,7
Vers les autres destinations	17,7	19,8	17,8	19,0	20,6	20,1	19,2	22,9	22,6	23,3	3,0	21,2

Sources: Statistique Canada. Base de données sur le commerce international canadien de marchandises et Institut de la statistique du Québec (compilation spéciale des données). Données de septembre 2017

Tableau 4

Exportations de biens et services du Québec, 2007-2016

En milliards de dollars

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015	Variation 2016/2013	Variation 2016/2007
	G\$										%		
Exportations de biens et services	154,8	158,0	144,2	148,0	157,5	159,9	163,4	170,5	179,4	179,6	0,1	9,9	16,0
Aux autres pays	94,6	96,6	82,5	82,7	89,2	91,1	94,5	99,7	108,1	107,6	-0,5	13,9	13,8
Biens	81,2	82,6	67,6	67,5	72,8	73,8	75,9	80,6	88,1	86,7	-1,6	14,3	6,8
Services	13,4	14,0	14,9	15,3	16,4	17,3	18,6	19,1	20,1	20,9	4,3	12,4	56,2
Aux autres provinces	60,2	61,4	61,7	65,2	68,3	68,9	68,9	70,9	71,3	71,9	0,9	4,3	19,4
Biens	33,6	33,0	33,0	35,2	36,5	36,4	34,9	35,8	34,7	34,3	-1,1	-1,7	2,0
Services	26,6	28,4	28,7	30,0	31,8	32,4	34,1	35,1	36,6	37,6	2,8	10,5	41,5

Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques. Données du trimestre 1 de 2017. *Comptes économiques du Québec.*

Tableau 5

Croissance des exportations de marchandises de certains fournisseurs internationaux à destination des États-Unis, 2013-2016

Pays / fournisseurs [*]	Valeur en G\$ US		Croissance des exportations
	M\$ US		Variation 2016 / 2013
	2013	2016	%
Viet Nam	24 651	42 099	70
Irlande	31 496	45 528	44,5
Hongrie	3 768	5 340	41,7
Malaisie	27 289	36 630	34,2
Hong Kong	5 654	7 407	31
Suisse	28 275	36 349	28,6
Thaïlande	26 170	29 477	12,6
Corée du Sud:	62 370	69 881	12
Chine	440 430	462 618	5
Mexique	280 556	294 056	4,8

* Classement selon le plus haut pourcentage de variation.

Source : Global Trade Atlas.

Compilation et calculs de la Direction des politiques et de l'analyse économiques, MESI, septembre 2017.

Compléments d'information pour l'indicateur 3

Selon une direction régionale et la Direction de la coordination et des stratégies commerciales, il peut arriver qu'une certaine clientèle ne soit admissible à aucun programme. Par exemple, certaines entreprises se situent dans une « zone grise » entre la clientèle admissible au PEX et celle des secteurs des arts, des spectacles et des loisirs, qui est admissible aux programmes de la SODEC. Il est donc suggéré de réaliser des analyses additionnelles pour vérifier les possibilités d'aide financière dans ce cas.

Il est à noter que certains programmes fédéraux peuvent financer certains types de projets d'entreprises admissibles au PEX. Ils peuvent offrir des aides remboursables (DEC-entreprises) et non remboursables (AMC-CanExport et DEC-organismes) pouvant aller jusqu'à 50 % des coûts autorisés pour les entreprises et jusqu'à 90 % pour les organismes. Cela est plus élevé que le PEX, dans certains cas.

Compléments d'information pour l'indicateur 4

Les principales raisons de refus que les directions régionales ont recensées sont les suivantes : la situation financière de l'entreprise (règle du 1 % de capitaux propres), une entreprise d'un secteur non admissible ou financé par un autre ministère, le non-respect des délais pour transmettre les pièces demandées, que l'entreprise ait les capitaux suffisants pour réaliser les activités et, finalement, l'absence d'un plan d'exportation structuré. Ces principales raisons respectent les normes du programme.

Compléments d'information pour l'indicateur 12

Voici des suggestions d'améliorations qui proviennent de la consultation des directions régionales pour les éléments concernant les normes et les outils de gestion du PEX. Ces suggestions ont été formulées par quelques directions régionales qui représentent environ 30 % à 50 % des directions répondantes. Au besoin, prendre note des informations suivantes et des suggestions d'améliorations des directions régionales, dans la mesure où elles sont applicables.

Cadre normatif et critères d'analyse :

- ✓ Les dépenses admissibles liées à l'embauche de spécialistes pourraient possiblement être bonifiées. Plusieurs directions régionales précisent que ces dépenses seraient pertinentes, par exemple, si elles permettent l'ajout d'embauche de spécialistes à l'étranger, permettent des dépenses d'embauche plus élevées et permettent une durée d'embauche plus longue ou plus courte, selon le besoin.
- ✓ Certaines directions ont proposé d'adapter les modalités et les normes du programme aux secteurs prioritaires ou au contexte régional. Cependant, ces suggestions peuvent être difficiles à mettre en place.

Outils de gestion :

- ✓ Une analyse des montants forfaitaires qui sont permis par le PEX pourrait être réalisée. Plusieurs commentaires à ce sujet sont ressortis de la consultation.
- ✓ Le guide de gestion a été actualisé en mars 2017, et les modifications ont été surlignées ou barrées dans le texte, ce qui ne facilite pas la compréhension du guide par ses utilisateurs.
- ✓ Il est suggéré de simplifier et de mieux organiser l'information du guide de gestion et du mémoire d'analyse pour en faciliter la compréhension.
- ✓ La règle du 1 % de capitaux propres a semblé difficile à appliquer de façon uniforme dans les directions régionales. Au besoin, on propose de définir plus en détail ce point dans le guide de gestion du programme.
- ✓ Il est suggéré d'intégrer des définitions plus détaillées des dépenses admissibles au programme.

Par ailleurs, il est à noter que des projets peuvent être priorisés s'ils s'inscrivent dans une stratégie ou une mesure ministérielle telle que :

- la Stratégie québécoise de l'aérospatiale;
- la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium;
- la Stratégie maritime;
- la mesure Performe.

Compléments d'information pour l'indicateur 16

Voici des informations complémentaires concernant la satisfaction des entreprises qui ont reçu les services des organismes sondés³⁴ :

- 81 % sont assez ou très satisfaites de la réponse à leur besoin en matière d'exportation.
- 47 % sont assez ou très satisfaites des conseils reçus et de l'expertise du personnel de l'organisme.
- 84 % sont assez ou très satisfaites des services reçus dans l'ensemble de la part de l'organisme.

Le faible taux de satisfaction des entreprises qui ont reçu des services des organismes concernant les conseils qu'elles ont obtenus et l'expertise du personnel de l'organisme (47 %) peut s'expliquer par le fait que la majorité des entreprises n'ont pas reçu de conseils ni utilisé une expertise des organismes de façon intensive. Plus en détail, pour les entreprises sondées qui ont reçu des conseils de façon intensive, le taux de satisfaction par rapport aux conseils reçus et à l'expertise du personnel de l'organisme est de 89 % (16/18).

Pour ce qui est des entreprises qui ont reçu les services des ORPEX, selon les sondages réalisés par DEC en 2013-2014 et en 2014-2015, elles sont satisfaites ou très satisfaites à plus de 85 % des délais de traitement, de l'expertise, des services reçus et du tarif des services.

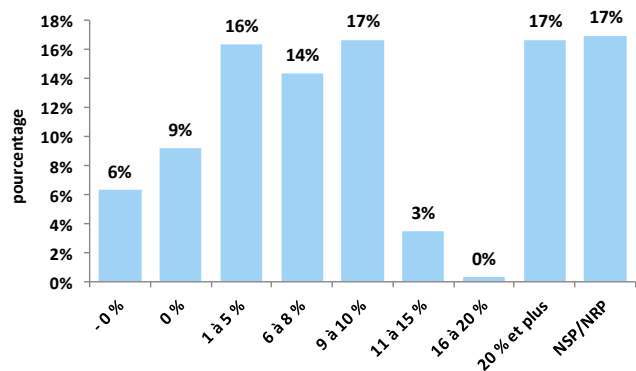
Compléments d'information pour l'indicateur 20

Selon les données du sondage :

- La croissance moyenne du chiffre d'affaires des entreprises depuis le début de leur projet du PEX est de 15 %.
- Il semble que le PEX permet d'obtenir des effets sur le chiffre d'affaires dans la même année que celle de la réalisation du projet. Effectivement, 31 % des entreprises sondées qui ont réalisé leur projet en 2016-2017 ont observé un effet positif.
- Le graphique 2 présente la répartition des taux de croissance des entreprises sondées.

Graphique 2

Croissance du chiffre d'affaires des entreprises depuis le début de leur projet du PEX



Source : sondage auprès des entreprises, septembre 2017, n=349

Compléments d'information pour l'indicateur 23

Voici d'autres retombées économiques du PEX selon la clientèle sondée et les directions régionales.

Effets possibles des projets PEX selon les directions régionales :

- Accès à de nouveaux marchés (diversification), développement et diversification de marchés
- Confiance dans leurs démarches d'exportation et meilleure préparation des entreprises
- Entrée de nouveaux revenus à plus courte échéance
- Développement de nouveaux produits pour l'exportation
- Mise en place de plateformes de commerce en ligne
- Investissement en immobilisations pour soutenir la croissance de l'exportation
- Visibilité accrue dans les marchés hors Québec
- Retombées à long terme

34. Les entreprises qui ont été sondées ont reçu les services des organismes financés pour le programme Passeport PME (Québec International et Centre de commerce mondial de Montréal), du Bureau de promotion du bois du Québec (Qweb) et du TechnoCentre éolien.

Ventes fermes compilées par les directions régionales

En 2016-2017, les entreprises qui ont bénéficié du programme PEX ont déclaré 446 millions de ventes fermes à l'exportation.

Par ailleurs, pour la même année, la Montérégie a accordé des aides financières totalisant près d'un million de dollars dans le cadre du PEX, et selon les fiches d'évaluation des retombées que les entreprises ont soumises, les ventes fermes qui ont été réalisées en lien avec les projets soumis ont atteint 64,5 M\$. L'effet de levier est donc très important.

Effets répertoriés par sondage

Sondage auprès des organismes financés par le PEX

En lien avec le projet financé par le Programme Exportation :

- 79 % des organismes ont eu de nouveaux clients.
- 75 % ont une gamme élargie de services offerts.
- 93 % observent une visibilité accrue de l'industrie ou de leur secteur d'activité.

Sondage auprès des entreprises qui ont reçu les services des organismes financés par le PEX

- 44 % ont amélioré leur expertise et leurs connaissances en exportation.
- 78 % ont adopté une démarche d'exportation structurée à l'exportation.
- 66 % ont augmenté leur capacité d'exportation.
- 93 % ont conclu des alliances ou des partenariats avec des entreprises hors Québec.
- 74 % ont intensifié leur présence sur leurs marchés d'exportation.
- 55 % ont intensifié leurs démarches de développement sur de nouveaux marchés où elles n'ont pas encore fait de ventes.
- 46 % ont fait de l'exportation pour une première fois, et 5 % se sont implantées à l'extérieur du Québec.
- 15 % ont observé une diversification de leurs marchés d'exportation hors Québec.
- 15 % ont observé une consolidation ou une augmentation de leurs parts de marché hors Québec.

Également, 6 % des entreprises ont créé des emplois et 20 % en ont maintenu. Au total, 13 emplois ont été créés et 155 ont été maintenus.

Exemple de projet intégrant les principes de développement durable

Une entreprise est réputée pour ses innovations et son expertise scientifique et technique dans la désinfection. Elle est un chef de file en recherche et développement de produits désinfectants biologiques. L'objectif de son projet d'exportation visait particulièrement la commercialisation à l'exportation d'un produit précis qui est dégradable à 100 % en moins de 14 jours, selon le test OCDE 301E. Les retombées de ce projet sont les suivantes : une augmentation des ventes de 3,5 M\$ sur deux ans, le maintien de dix emplois et la création de trois emplois d'ici l'année 2018, des investissements potentiels de 500 000 \$ en commercialisation et en automatisation du procédé de fabrication et des approvisionnements additionnels auprès de fournisseurs québécois d'environ un million de dollars.

LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE AVANTAGES-COÛTS

Le tableau 1 ci-dessous présente les résultats détaillés de l'analyse avantages-coûts. La dépense publique du Ministère de 39,6 M\$ dans le programme avec des coûts économiques estimés à 88,0 M\$ induit des retombées économiques de 174,6 M\$ et un ratio de rendement de 1,98.

Tableau 1

Rendement de la dépense publique du Programme Exportation (en millions de dollars, du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2017)

Bénéfices économiques des projets financés par le PEX		Total
• Apports privés directs dans les projets		140,0
• Effets sur la profitabilité des entreprises		48,7
• Investissement dans les entreprises		16,8
	<i>Total des retombées économiques (en dollars courants ou dollars nominaux)</i>	205,6
	<i>Total des retombées économiques (en dollars réels ou dollars enchaînés de 2013)</i>	200,7
	Total des retombées économiques actualisées	174,6
Coûts économiques des projets financés par le PEX		
• Aide financière du PEX		39,6
• Autres aides financières publiques		24,3
	<i>Sous-total des aides publiques</i>	63,9
• Coût d'opportunité des aides financières publiques dans les projets		35,4
	<i>Total des coûts économiques (en dollars courants ou dollars nominaux)</i>	99,3
	<i>Total des coûts économiques (en dollars réels ou dollars enchaînés de 2013)</i>	97,6
	Total des coûts économiques actualisés (à 6 % par année)	88,0
	Ratio de rendement de la dépense publique	1,98
	Richesse créée (valeur actuelle nette)	86,6 M\$

Source : compilation de données administratives du PEX et sondage du MESI (juillet-septembre 2017), octobre 2017.

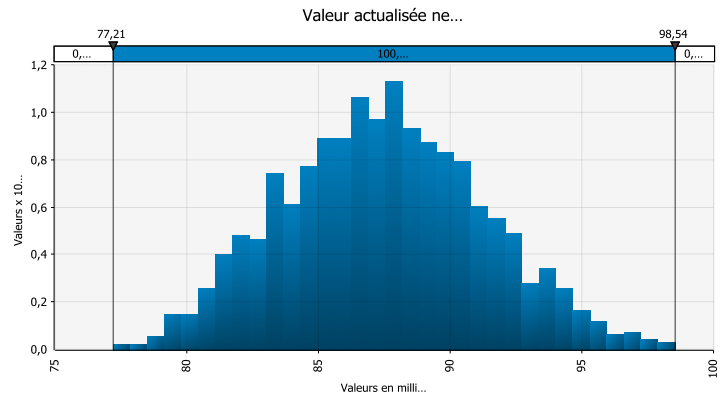
LES NOTES MÉTHODOLOGIQUES

L'analyse avantages-coûts est réalisée d'un point de vue sociétal (c'est-à-dire de celui du contribuable) dans son ensemble. Elle consiste à déterminer les retombées économiques attribuables au programme et la dépense publique consentie pour les générer. Le programme est jugé efficient lorsque les retombées dépassent les coûts.

- Les **bénéfices économiques** incluent les trois composantes suivantes :
 - Les apports directs de sources privées dans le montage des projets;
 - Les effets sur la profitabilité des entreprises clientes qui correspondent à la marge bénéficiaire supplémentaire (ou au profit) qui est attribuable au programme;
 - Les investissements additionnels dans l'entreprise grâce à l'exportation.
- Les **coûts économiques** regroupent :
 - L'**aide financière accordée ou versée dans le cadre du programme, des années 2014 à 2017**. Il s'agit du coût de l'intervention du Ministère sur les finances publiques.
 - Les **autres aides financières publiques**. Il s'agit des montants d'aide financière qui sont accordés ou versés par d'autres ministères, au provincial ou au fédéral, aux projets d'exportation du programme.
 - Le **coût d'opportunité lié à la dépense publique**. Les dépenses publiques proviennent des recettes fiscales dont le prélèvement modifie le comportement économique des contribuables. Ainsi, le contribuable modifie sa consommation en fonction des taxes et des impôts payés, ce qui représente un coût économique lié à l'imposition et à la taxation. Le coût d'opportunité vise à estimer ce coût économique. Pour ce faire, il s'agit d'appliquer à tout dollar public dépensé un coefficient correcteur, appelé « coefficient d'inefficacité de la taxation gouvernementale », qui est fourni par les données du ministère des Finances du Québec. Pour la période évaluée, le coefficient est de 0,556. Ainsi, le coût économique réel d'une dépense publique de 100 000 \$ est de $100\ 000 \$ \times (1 + 0,556) = 155\ 600 \$$.

L'ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le degré de confiance des résultats de l'analyse est de 100 %, ce qui suggère que l'analyse est prudente et indique des résultats minimaux. Ce degré de confiance a été vérifié à l'aide d'une analyse de sensibilité basée sur la méthode de Monte-Carlo et réalisée au moyen du logiciel @RISK. Le résultat est présenté au graphique 1. L'analyse de sensibilité indique que les probabilités d'une VAN inférieure à zéro (et, par conséquent, d'un ratio de rendement inférieur à 1) sont nulles.



LES LIMITES DE L'ANALYSE

L'analyse comporte des limites :

- La période de quatre ans analysée signifie que les effets futurs des projets ne sont pas pris en compte. De plus, les entreprises ont majoritairement été financées durant les deux dernières années. Toutefois, les retombées économiques de projets antérieurs qui se manifestent pendant cette période sont considérées.
- Les retombées pour les entreprises sont estimées à l'aide des réponses aux sondages. Les taux de réponse aux sondages n'étant pas de 100 %, les estimations sont, par conséquent, prudentes.
- L'analyse ne prend pas en compte les externalités positives pour la société qui sont occasionnées par les activités et les projets des organismes financés.

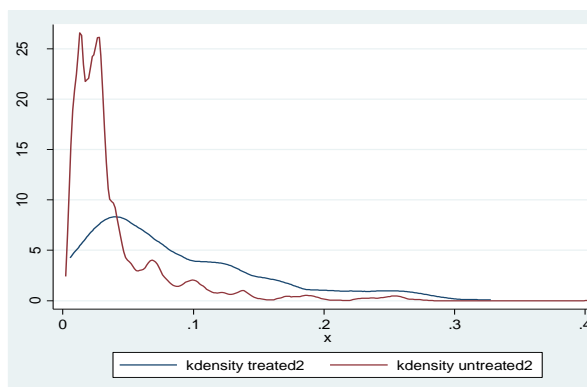
3.E LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Les entreprises clientes sondées représentent les entreprises qui ont terminé au moins un projet, qui ont reçu une aide financière d'au moins 4 000 \$ et pour lesquelles les données étaient disponibles (204 entreprises).

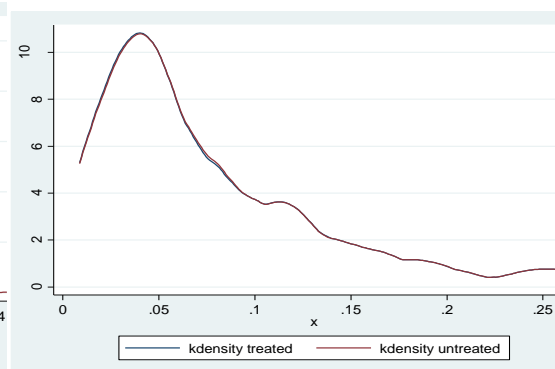
L'analyse par score de propension permet de sélectionner 157 entreprises clientes et non-clientes (*support commun*) qui ont des caractéristiques individuelles similaires, sauf le fait d'avoir obtenu ou non un financement du PEX. On peut également voir, dans les tableaux A1 et A2, la distribution des entreprises avant et après l'appariement sur le score de propension. Cela permet de conclure que les entreprises qui ont été comparées pour l'estimation de l'effet net ont des caractéristiques individuelles identiques, puisque les deux courbes sont superposées.

Tableaux A1 et A2

Distribution du score de propension des entreprises participantes et non participantes avant appariement



Distribution du score de propension des entreprises participantes et non participantes après appariement



Les résultats de l'analyse démontrent un effet moyen positif, comme l'indique le tableau A3. L'effet moyen estimé est de 261 714 \$ de ventes supplémentaires annuelles par entreprise.

Tableau A3

Estimation, avec appariement sur le score de propension, de l'effet du financement du PEX sur le chiffre d'affaires des entreprises

Variable	Sample	reated	Controls	Difference	S.E.	T-stat
Chiffre_aff~2017	Unmatched	9313016.49	4274036.3	5038980.19	752557.223	6.70
	ATT	7524192.34	7262478.22	261714.114	1274684.78	0.21

Afin d'estimer l'effet moyen en pourcentage, on divise l'effet moyen total des entreprises du *support commun* par leurs chiffres d'affaires. Cela permet d'obtenir 3 % d'effet moyen net sur le chiffre d'affaires des entreprises sondées.



economie.gouv.qc.ca